

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2015

Assemblée Générale du 28 avril 2016

Union : Il peut être établi, entre sociétés d'assurance mutuelles pratiquant des assurances de même nature, des unions ayant exclusivement pour objet de réassurer intégralement les contrats souscrits par ces sociétés d'assurance mutuelles et de donner à celles-ci leur caution solidaire.

Ces unions ne peuvent être constituées qu'entre sociétés d'assurance mutuelles s'engageant à céder à l'union, par un traité de réassurance, l'intégralité de leurs risques.

L'union a une personnalité distincte de celle des sociétés adhérentes.

Les unions de sociétés d'assurance mutuelles sont régies pour leur fonctionnement par les règles applicables aux sociétés d'assurance mutuelles, sous réserve des adaptations prévues par décret en Conseil d'Etat.

Les opérations pour lesquelles les unions se portent caution solidaire sont considérées comme des opérations d'assurance directe. (Art. L. 322-26-3 du Code des Assurances).

L'union de réassurance du GAMEST a été fondée le 1^{er} janvier 1997. Les sociétés mutuelles adhérentes sont la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances", la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA, la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR, la MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE, la SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCES DE BOURGOGNE, la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE MULHOUSE, la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE THANN et LA BRESSANE .



**Siège social : 6 bd de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex – Tél. 03 89 35 49 49 Fax 03 89 35 49 50
www.gamest.fr**

ORGANES DE GESTION ET DE CONTROLE

DIRECTION GENERALE

VINCENT	ZWENGER	DIRECTEUR GENERAL
---------	----------------	-------------------

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BENOIT	STURNY	PRESIDENT
DOMINIQUE	GRUNENWALD	ADMINISTRATEUR
PHILIPPE	EISER	ADMINISTRATEUR
GERARD	HENRIOT	ADMINISTRATEUR
CLAUDE	WITZ	1 ^{ER} VICE-PRESIDENT
PIERRE	BERGANTZ	ADMINISTRATEUR
GEORGES	FREYBURGER	ADMINISTRATEUR
JEAN-PIERRE	SAINT-SULPICE	ADMINISTRATEUR
ANNE	RUETSCH	ADMINISTRATEUR SALARIE

COMITE D'AUDIT

CLAUDE	WITZ	MEMBRE INDEPENDANT
ANTOINE	LEIMGRUBER	
PIERRE	BERGANTZ	
GERARD	HENRIOT	

COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMMISSAIRES TITULAIRES

CABINET	MAZARS S.A.
CABINET	BRICOLA-AUDIT

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

NICOLAS	ROBERT
CABINET	GROSS-HUGEL



LES CHIFFRES CLES (€)

■	Chiffre d'affaires	68 013 410	(+ 26 %)
■	Résultat net	362 491	(+ 160 %)
■	Fonds Propres	21 422 870	(+ 26 %)
■	Provisions	70 251 892	(+ 66 %)
■	Placements financiers et immobiliers (en valeur de réalisation)	54 608 199	(+ 43 %)
■	Marge de solvabilité (ratio de couverture)	285 %	



Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport du **19^e exercice d'activité** du GAMEST relatif aux opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

APERCU DE L'ANNEE 2015

Le contexte économique et financier est resté difficile en 2015 même s'il se traduit, après 4 années de croissance atone, par une hausse du produit intérieur brut de 1,1%.

Le chiffre d'affaires de l'assurance française sur cette même période s'établit à 208 milliards d'euros en progression de 3,9 %. Dans ce marché l'assurance des biens et responsabilités représente 52 milliards d'euros en hausse de 1,5% par rapport à 2014.

Dans le même temps la sinistralité du marché enregistre une nouvelle dérive en automobile matérialisée par un ratio combiné de 106% (hausse de 2 points) et par une amélioration sensible du ratio combiné (3 points) en habitation qui s'établit à 96%.

Ces éléments s'accompagnent d'un environnement juridique particulièrement dense avec la mise en place de nouvelles réglementations Loi Hamon, ANI, et par les derniers préparatifs liés à l'entrée en vigueur de Solvabilité 2 qui sont autant d'évolutions qui entraînent des modifications profondes de nos marchés.

Au niveau de notre Union, nous avons consacré 77,66% des cotisations aux paiements des sinistres. Notre sinistralité s'est dégradée de 9 points par rapport à l'exercice 2014 du fait d'une fréquence importante de sinistres incendies et catastrophes naturelles.

Malgré un environnement difficile et une gestion prudente de nos actifs, notre **gestion financière** nous a permis de réaliser un produit net comptable de **692 K€**.

En 2015, notre Union a connu une activité dense qui se caractérise par une forte augmentation de son encaissement.

A fin 2015, notre encaissement s'établit à 68.013 K€ en progression de +26 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance s'explique à la fois par l'intégration de trois nouvelles mutuelles mais également par le dynamisme commercial des membres historiques de l'Union. Les branches qui se sont particulièrement distinguées par leurs volumes d'activité sont les risques communaux, les risques agricoles, la protection juridique et l'assurance de personnes.



STRUCTURE DE L'UNION

Le Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est, Union de Réassurance au sens de l'article L 322-26-3 du Code des Assurances, réunit les Sociétés d'Assurance Mutuelle la Mutuelle de l'Est "La Bresse Assurances", la Mutuelle d'Assurances de la Ville de Colmar, la Mutuelle Alsace Lorraine Jura, la Mutuelle d'Assurance Solidaire, la Mutuelle de Bourgogne et , depuis le 1^{er} janvier 2015, la Bressane, la Mutuelle d'Assurances de la Ville de Mulhouse et la Mutuelle d'Assurances de la Ville de Thann.

Ces Sociétés d'assurance mutuelle, à vocation locale ou régionale, exercent leurs activités en s'appuyant sur leur propre organisation sociale et commerciale, protégées par la réassurance intégrale et la caution solidaire du GAMEST, union de réassurance.

Le résultat de leurs activités respectives s'établit comme suit :

Données en k€	MALJ	MDE	MAVIC	MAS	SMAB	BRESSANE	MAVIM	MAVIT	GAMEST
Encaissement	41 377	13 930	2 382	472	3 066	2 398	3 734	2 685	68 013
Résultat	955	1 283	339	19	204	327	962	20	362
Capitaux Propres	1 794	731	1 976	66	602	6 565	6 491	108	21 423

FONDS D'ETABLISSEMENT

Conformément aux règles du Code des Assurances qui régissent les Sociétés d'Assurance Mutuelles, le GAMEST dispose de ses capitaux propres intégrant un Fonds d'Etablissement renforcé en 2015 de 4 005 k€ du fait de l'entrée de la Bressane, de la MAVIM et de la MAVIT dans l'Union. Celui-ci s'élève ainsi à **17 315 K€**.

GOVERNANCE

Depuis le 23.01.2014, l'Union du GAMEST est organisée en Direction Générale avec un Conseil d'Administration, organe composé de membres du Conseil d'Administration des mutuelles adhérentes du Groupe, en respect des dispositions statutaires de l'Union.

Le Conseil d'Administration s'est doté d'un comité d'audit assurant le suivi des processus de gestion, d'information financière et de contrôle interne. Ce comité remplit en outre la fonction clé d'audit interne du Groupe.

En outre, depuis le mois de juillet 2015, le GAMEST a procédé aux notifications de ses responsables de fonctions clés et de dirigeants effectifs auprès de l'ACPR, dans le sens prévu par les dispositions issues de l'ordonnance n° 2015-378 du 2 avril 2015.



ORIENTATION & STRATEGIE

En 2015 nous avons distribué 19.800 K€ à nos mutuelles adhérentes leurs permettant ainsi de présenter des comptes bénéficiaires.

Dans le même temps nous avons pu renforcer notre provision d'égalisation de 800 K€ et afficher un résultat avant impôt de 650 K€ contre 210 K€ en 2014.

Ces bons résultats sont encourageants mais ne doivent pas nous faire oublier les progrès qui nous restent à faire afin d'améliorer la compétitivité de notre Union.

En 2016, nous consacrerons nos efforts au renforcement de nos fonds propres et de notre organisation afin de rendre notre Union encore plus forte et plus performante.

Benoît STURNY

Président du Conseil d'Administration

Vincent ZWENGER

Directeur Général



RAPPORT DE GESTION DE LA DIRECTION GENERALE

I. - L'ACTIVITE TECHNIQUE

Dans un marché des assurances de biens et responsabilité en progression de 1,5% en 2015, marqué une nouvelle fois par des résultats techniques dégradés, le Gamest a connu une forte croissance du fait de l'apport de trois nouvelles structures et du dynamisme commercial des cédantes historiques.

Cela se caractérise par un encaissement de 68013 K€ au 31.12.2015 en progression de 26,34% par rapport à l'année précédente.

La ventilation par domaine d'activité s'établit comme suit :

ENCAISSEMENT en K€	Encaissement		Variation
	2014	2015	
Dommages aux biens des particuliers	19 525	29 905	+ 53,16 %
Automobile	7 793	7 849	+ 0,72 %
Dommages aux biens des professionnels	6 744	7 006	+ 3,88 %
Responsabilité Civile générale (spécifique)	296	1 626	+ 449,19 %
Catastrophes naturelles	2 404	3 411	+ 41,90 %
Assurance de personnes	3 242	4 201	+ 29,58 %
Protection juridique	2 114	1 914	- 9,44 %
Pertes pécuniaires diverses	11 715	12 101	+ 3,29 %
TOTAL	53 833	68 013	+ 26,34 %

La charge sinistre s'élève à 77,66% des cotisations, elle doit nous rendre attentif à la fragilité de nos activités et la nécessité de renforcer notre maîtrise technique dans un environnement commercial difficile.

Les charges d'exploitation

Elles représentent le coût des missions et de l'organisation dont est investie la structure du GAMEST au service et pour le compte des mutuelles de l'Union. Charges et investissements répondent aux conditions nécessaires d'une gestion optimisée de la réassurance et de la solvabilité du Groupe. Parmi ceux-ci figure la mise en œuvre d'une gouvernance opérationnelle ayant le pouvoir d'agir en représentation de l'ensemble pour se conformer à l'évolution réglementaire européenne, solution efficace et rassurante pour les activités de l'Union.

Enfin, elles intègrent les dépenses liées à la gestion de la réassurance, de l'encadrement des Sociétés de l'Union et de la mutualisation des services qui leur sont destinés.

En 2015, le coût de fonctionnement de l'Union s'est élevé à **2 637 K€** et représente **3,88 %** de l'encaissement. Il est à noter qu'en 2015 le GAMEST a pris en charge les redevances informatiques pour un montant de 324 k€ et s'est doté de fonctions mutualisées renforcées dans le domaine de la comptabilité et des sinistres.

Dettes fournisseurs, à la clôture par échéance

RUBRIQUE	30 jours		60 jours		90 jours		120 jours	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Fournisseurs	146 576	82 994					1 846 277	1 665 055
TOTAL	146 576	82 994					1 846 277	1 665 055



II. - L'ACTIVITE FINANCIERE

Les marchés financiers ont été mis à mal en 2015 et leurs évolutions ont une nouvelle fois été guidées par les actions des banques centrales.

La Banque Centrale Européenne a initié au cours du premier trimestre 2015 une politique monétaire quantitative via un programme d'achat d'actifs financiers et ce afin d'écarter le risque d'une déflation et de favoriser le dynamisme économique.

De ce fait le marché obligataire en zone Euro se montre peu propice pour les placements obligataires et les marchés actions ont présenté un comportement en dents de scie.

Après un début d'année euphorique, un premier trimestre record et un point haut de + 23% au mois d'avril 2015 ce fut la douche froide sur la deuxième partie de l'été, et les deux trimestres suivants cumulant un recul de - 12.8%.

Fort d'un encours de placement en progrès de 43 % à **54 608 K€**, la politique du GAMEST vise à optimiser la poche sécuritaire tout en maintenant les liquidités nécessaires à nos activités.

Nous avons profité en cours d'année de la hausse des cours des actions pour valider des plus values à hauteur de 130 K€.

C'est dans ces conditions que nous avons réalisé un produit financier net comptable de **692 K€** dans le rapport de **1,3 %**, rendement conforme à l'objectif recherché.

Au 31.12.2015, l'allocation de nos actifs est diversifiée comme suit : **91 %** en valeurs sécurisées (y compris parts de SCPI) et **9 %** en titres dynamiques. En termes de contrepartie, **93 %** du périmètre est investi en supports bénéficiant d'une notation supérieure ou égale à BBB –.

III. - L'ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le GAMEST a commandé une étude sur les instruments financiers destinés au renforcement de ses fonds propres.

Le GAMEST n'a effectué aucune activité en matière de recherche et développement sur l'exercice.

Les développements informatiques sont, depuis 2007, à la charge du GIE GIGAM dont le GAMEST est détenteur de 98, 90 % du capital.

IV. - RESULTAT DE L'EXERCICE

La croissance 2015 repose principalement sur :

- l'apport d'activité des structures nouvellement adhérentes de l'Union
 - La Bressane avec un encaissement 2015 de 2 398 k€
 - La MAVIM avec un encaissement 2015 de 3 734 k€
 - La MAVIT avec un encaissement 2015 de 2 685 k€
- la mise en place de partenariats spécifiques.

L'exercice 2015 nous permet ainsi

- De servir une redistribution de **19 845 milliers d'euros** en faveur des mutuelles
- De dégager un résultat net de **362 K€** destiné au renforcement des fonds propres du GAMEST.
- De doter la provision d'égalisation à hauteur de 700 000 € sur le risque Catastrophes Naturelles et 300 000 € sur le risque Tempête.

Le taux de distribution s'est élevé à 29% en nette hausse par rapport à 2014.

Ces résultats que l'on peut juger satisfaisants doivent nous encourager à persévérer dans nos efforts pour améliorer l'efficacité de notre organisation et pour accentuer la maîtrise de nos engagements techniques.

En conclusion de l'exercice 2015, les capitaux propres du GAMEST se confortent de **26 % à 21 422 870 €**.

La marge de solvabilité S1 stagne et représente **285 %** des exigences.

Evolution du résultat des 5 dernières années (en €)

	2011	2012	2013	2014	2015
Capitaux Propres	5 882 304	7 566 242	8 666 224	17 055 379	21 422 870
dont Fonds d'Etablissement	3 400 000	5 060 000	5 060 000	13 310 000	17 315 000
Opérations et résultats de l'exercice					
Résultat technique	728 057	- 73 511	1 490 606	- 259 439	396 610
Résultat net	523 208	36 701	1 099 982	139 155	362 491
Résultat avant impôts	778 270	60 670	1 661 010	209 173	649 895
Impôts sur les bénéfices	255 062	23 969	561 028	70 018	287 404
Participation au résultat des Mutuelles membres de l'Union	10 450 000	8 000 000	14 029 869	13 700 000	19 845 342
Participation à la provision pour égalisation	+ 200 000			+ 200 000	+ 800 000
% participation / encaissement	28 %	16 %	25 %	25 %	29%

V. - PERSPECTIVES

L'évolution de la législation (Loi Hamont, l'ANI) et de la jurisprudence ont tendance à fragiliser notre activité tant au niveau de notre activité commerciale que de nos résultats techniques.

2016 devra permettre la mise en place de nouveaux vecteurs de croissance permettant à la fois de diversifier nos activités tout en permettant d'améliorer notre rentabilité technique.

Cette démarche s'accompagnera d'un renforcement de l'organisation du Gamest afin d'améliorer les compétences et les services apportés aux Mutuelles tout en permettant de réaliser les économies d'échelles nécessaires à la compétitivité de notre structure.

Enfin nous envisageons une action spécifique pour le renforcement des fonds propres du Gamest au travers de l'émission de certificats mutualistes.

VI. - RISQUES

Les activités et l'organisation du groupe évoluent dans un cadre de risques endogènes ou exogènes, d'origine structurelle ou conjoncturelle. Parmi ceux-ci sont à citer :

- l'évolution de la législation
- la perte de pouvoir d'achat qui entraîne une réduction ou une insuffisance de couverture ou encore une tendance à la fraude
- la réglementation européenne de solvabilité et l'exigence en capacité de gestion de risque
- le changement du droit de la consommation et la complexité de son application.

VII. - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Il convient de noter qu'aucun événement susceptible de modifier les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

VIII. - CONCLUSION

En conclusion 2015 fut une année dense et riche qui a permis de conforter nos choix stratégiques.

Les résultats enregistrés sont encourageants mais nous devons accentuer nos efforts en 2016 afin de passer un cap supplémentaire dans la mise en place d'une organisation plus pertinente permettant d'assurer un accompagnement et une solidité financière accrus au service de nos cédantes.

Fait à Colmar, le 12 avril 2016
LE DIRECTEUR GENERAL



COMPTE DE RESULTAT (en €)
au 31 DECEMBRE 2015

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2015	Opérations nettes 2014
Primes acquises					
Primes émises	+	71 138 806	30 191 364	40 947 443	33 155 573
Variation des primes acquises non émises	+	14 150		14 150	- 50 838
Prime à annuler	+	- 29 915		- 29 915	3 959
Variation des primes non acquises	+	- 1258 667	- 781 666	- 477 002	384 896
Variation provisions pour Risques en cours	+	- 1 850 963	- 1 468 851	- 382 112	485 378
	+	68 013 410	27 940 847	40 072 563	33 979 168
Produit des placements alloués	+	404 809		404 809	635 230
Autres produits techniques	+	65 050		65 050	42 360
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	-	35 891 058	12 326 852	23 564 206	25 073 087
Variation des Provisions SAP	-	15 897 169	16 148 410	- 251 240	-1 962 127
	-	51 788 227	28 475 262	23 312 965	23 110 960
Participation aux résultats					
Participation aux bénéfices du Résultat	-	19 845 342		19 845 342	13 700 000
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	-	241 501		241 501	106 561
Frais d'administration	-	329 744		329 744	70 933
Commissions reçues des réassureurs	+		6 172 397	6 172 397	3 411 326
	-	571 245	6 172 397	5 601 152	3 233 832
Autres charges techniques	-	1 314 687		1 314 687	1 139 070
Variation des autres provisions techniques	-	1 273 970		1 273 970	200 000
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	- 6 310 202	- 6 706 812	396 610	-259 439

COMPTE DE RESULTAT (en €)
au 31 DECEMBRE 2015

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2015	Opérations 2014
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	396 610	- 259 439
Produits non techniques	+		
Produits de placements			
Revenu des placements	+	801 633	1 040 465
Reprise Provisions pour dépréciation durable	+	31 830	37 383
Profits provenant de la réalisation des placements	+	130 832	302 425
	+	964 296	1 380 273
Charges des placements			
Dotation pour dépréciation durable	-	54 526	15 841
Amortissements des Immeubles	-	27 035	22 148
Perte / Réalisations	-	214	1 150
Intérêts	-	44 286	
Frais de Gestion	-	23 970	190 742
Dotations amort. des diff./prix remboursement	-	122 583	46 549
	-	272 614	276 430
Produits des placements transférés	-	404 809	635 230
Produit exceptionnel	+	2 412	
Charge exceptionnelle	-	36 000	
Impôts sur bénéfice	-	287 404	70 018
Résultat de l'exercice	+	362 491	139 155

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015 (en €)

ACTIF	EXERCICE 2015			2014
	Montant brut	Amortissement et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	303 285	244 423	58 863	29 866
PLACEMENTS				
Immeuble d'exploitation	986 969	360 969	626 000	888 823
Actions et titres cotés	7 555 449	163 876	7 391 573	6 709 339
Actions et autres parts d'autres O.P.C.V.M	23 835 436	6 032	23 829 404	16 835 220
Comptes à terme	10 573 042		10 573 042	2 699 465
Placements dans des entreprises liées	496 000		496 000	497 500
Obligations et autres Revenus fixes	11 433 536		11 433 536	10 627 030
	54 880 433	530 877	54 349 556	38 257 377
PARTS DES REASSUREURS DANS PROV. TECHN.				
Provisions pour primes non acquises	2 626 115		2 626 115	1 844 449
Provisions pour sinistres	36 808 050		36 808 050	18 626 675
Provisions pour Risques en cours	1 519 368		1 519 368	50 517
	40 953 533		40 953 533	20 521 641
CREANCES				
Créances nées d'opérations d'assurances acceptées	297 190		297 190	283 040
CC des Cessionnaires débiteurs	356 559		356 559	1 099 792
CC Cédants débiteurs	1 292 166		1 292 166	286 253
Autres créances : Etat, Org. Séc. Soc. et Collectivités	460		460	495 685
Débiteurs Divers	150 859		150 859	2 651 848
	2 097 234		2 097 234	4 816 618
AUTRES ACTIFS				
Autres immobilisations financières	3 685		3 685	2 405
Actifs corporels d'exploitation	182 843	76 322	106 521	66 540
Banque	1 876 449		1 876 449	400 894
	2 062 976	76 322	1 986 654	469 839
COMPTES DE REGULARISATION				
Coupons courus non échus	451 736		451 736	461 702
Autres comptes	77 605		77 605	28 615
Provision Frais Gestion sin. Ch. Cédantes	1 726 771		1 726 771	1 293 276
Différence s/prix de rembours. à percevoir	5 600		5 600	13 191
	2 261 712		2 261 712	1 796 784
TOTAL GENERAL	102 559 173	851 621	101 707 552	65 892 126

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015 (en €)

P A S S I F	EXERCICE 2015	EXERCICE 2014
CAPITAUX PROPRES		
Fond d'Etablissement Constitué	17 315 000	13 310 000
Réserve de capitalisation	194 342	194 342
Réserve pour éventualités diverses	3 551 038	3 411 882
Résultat de l'exercice	362 491	139 155
	21 422 870	17 055 379
PROVISIONS TECHNIQUES		
Provisions pour primes non acquises	8 958 724	7 700 056
Provisions pour sinistres	55 729 204	32 728 840
Provisions pour frais Gestion Sinistre	1 726 771	1 293 276
Provisions pour Risques en cours	1 963 223	112 260
Provisions pour Risques croissants	473 970	
Provisions pour égalisation	1 400 000	600 000
	70 251 892	42 434 432
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	82 710	69 264
DEPOT RECU DES REASSUREURS	298 542	21 365
AUTRES DETTES		
Dettes nées d'opérations d'assurance	343 660	313 745
CC Cessionnaires créditeurs	6 291 543	3 129 661
C.C. cédantes	1 665 055	1 846 277
Autres dettes : Personnel	56 726	57 326
Etats, Organismes Séc. Soc. et Collectivités	262 052	212 774
Créanciers divers	311 978	340 297
	8 931 014	5 900 080
COMPTES DE REGULARISATION		
Amortissements différences s/ prix de remboursement	192 784	76 945
Commissions reçues d'avance des Réassureurs	527 740	334 660
	720 524	411 605
TOTAL GENERAL	101 707 552	65 892 126
ENGAGEMENT HORS BILAN		
VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES REASSUREURS	30 997 304	23 027 412

	Dommages corporels contrats individuels	Automobile	Dommages aux biens		Catastrophes naturelles	Responsabilité Civile Générale	PJ Assistance PP Diverses	Total
			Particuliers	Professionnels et Agricoles				
Primes et Accessoires émis	4 164	9 107	32 011	6 849	3 542	1 797	13 668	71 139
Primes à émettre nettes d'amortissement Clôture	1	2	7	2	1	0	3	16
- Primes à émettre nettes Ouverture								
Sous-total (primes nettes)	4 163	9 105	32 004	6 848	3 541	1 797	13 665	71 123
Prov. Primes non acquises Clôture avec PPEC	87	1 396	5 110	666	519	207	2 946	10 922
Prov. Primes non acquises ouverture	124	141	3 010	814	390	36	3 296	7 812
Primes acquises	4 201	7 849	29 905	7 006	3 411	1 626	14 015	68 013
Autres produits techniques	4	8	29	7	3	2	13	65
Sinistres payés	1 770	8 744	15 231	3 483	726	234	27 843	58 031
Recours encaissés	3	1 441	2 088	512	-	12	18 865	22 890
Provisions pour sinistres Clôture	1 944	14 822	30 742	7 629	1 449	2 480	14 128	73 194
Provisions pour sinistres Ouverture	1 244	9 011	17 344	7 633	873	25	12 543	48 673
Prévisions de recours à encaisser Clôture	8	924	1 589	539	-	4	14 391	17 465
Prévisions de recours à encaisser Ouverture	7	799	1 521	703	-	-	12 915	15 945
Entrée sinistres	78	1 682	3 405	1 032	-	-	906	7 103
Autre provisions techniques Clôture	474		500	200	700			1 874
Autres provisions techniques Ouverture			200	200	200			600
Autres charges de sinistres	104	402	-	-	-	-	244	751
Charges de sinistres	2 967	11 708	23 379	2 099	1 802	2 673	8 436	53 062
Participations aux bénéfices	1 088	2 245	7 343	3 506	971	12	4 704	19 845
Frais administratifs, d'acquisition et autres charges techniques	116	218	829	194	95	45	389	1 886
Produits des placements alloués	25	54	148	70	7	1	100	405
Primes cédées aux réassureurs	1 002	4 016	18 182	3 426	1 917	1 324	324	30 191
Part réass. Dans prestations payées	138	3 623	6 235	1 545	363	159	264	12 327
Part réass. Dans prov. Techniques Clôture	1 068	11 923	19 394	5 062	975	1 944	586	40 954
entrée portefeuille sinistres	-	78	1 139	-	-	-	816	2 033
Part réass. Dans prov. Techniques Ouverture	685	5 593	8 562	4 923	620	35	103	20 522
Commissions reçues des réassureurs	503	566	3 936	707	-	333	128	6 172
SOLDE DE REASSURANCE	- 21	- 6 425	- 1 682	1 035	1 199	- 1 077	265	- 6 707
RESULTAT TECHNIQUE	78	165	213	249	- 644	- 1	336	397
Résultat net avant répartition résultat aux cédantes	1 167	2 410	7 556	3 755	327	13	5 040	20 242

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

219 IMMEUBLE D'EXPLOITATION

NRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2015
			VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS / DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
		Immeuble Rue Gambetta OCLMAR	986 969	360 969	626 000	626 000
TOTAL IMMEUBLE D'EXPLOITATION			986 969	360 969	626 000	626 000

230 ACTIONS ET TITRES ASSIMILES

NRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2015
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
431	FR000130452	EIFFAGE	33 721	8 064	25 657	25 657
809	FR000125007	SAINT GOBAIN	51 704	19 466	32 239	32 239
4 162	GB0006406286	HSBC HOLDINGS	58 268	27 636	30 632	30 632
1 180	FR0010109165	Oddo Proactif Europe part A	227 634	-	227 634	228 602
346	FR0010611293	ECHQUIERARTY FCP	517 444	4 042	513 402	513 402
63	FR0011161207	ECOFI ACTIONS SCR	960 870	-	960 870	986 372
38	FR0010277285	EXANE PLEIADE	557 203	-	557 203	563 182
34	FR0010706491	SCHLACHER PRINCE HORIZON 2016	499 164	-	499 164	536 323
3 221	FR0010884361	DNCA VALLE EUROPE 1	513 965	-	513 965	589 374
2 286	FR0011176346	DNCA RENDEMENT 2017 C FCP	249 791	-	249 791	275 372
3 663	LU0284394151	DNCA INVEST EUROSE 1 CAP 4 DEC	592 512	8 168	584 344	584 344
30	LU0417733242	EXANE FDS 1 ARCHIMEDES	523 092	-	523 092	536 920
63	FR0011052844	OPREURCLAND PREMI FCP 3 DEC	715 287	26 744	688 543	688 543
55	FR0000421398	HSBC ACTIONS France	41 804	2 034	39 770	39 770
43	FR0010043216	HSBC VALEUR HT DIV AC FCP 3 DEC	7 999	414	7 585	7 585
1 517	FR000719180001	ELYSEES PIERRE	860 220	-	860 220	994 090
2 472	0	PF02	404 014	-	404 014	432 007
1 538	0	RIVOLI AVENIR PATRIMOINE	366 321	-	366 321	391 682
200	XS0205935470	ROYAL BK SCOTL 5,50%/04 PERP	194 400	5 600	200 000	200 020
178 873	FR0000166912	CREDIT LYONNAIS TMO DEC 06 TSDI	180 036	68 472	111 563	112 726
TOTAL ACTIONS ET TITRES COTEES			7 555 449	159 439	7 396 010	7 776 842

23200 MONETAIRE

NRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2015
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
204,988	FR0010157834	NATIXIS CASH PREMIERE ETAT	23 515 447	5 365	23 510 081	23 510 081
5,265	FR0010252635	UNIONM PREM3	319 990	667	319 323	319 323
TOTAL FONDS EN DEPOTS			23 835 436	6 032	23 829 405	23 829 405

233200 FONDS EN DEPOT

NRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2015
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
		CAT Taux PROGRESSIF 3 ANS	1 000 000		1 000 000	1 000 000
		Livret Associatif Instit	5 973 042		5 973 042	5 973 042
		CAT 5 ans 3,25%	1 600 000		1 600 000	1 600 000
		DAT 18 mois %	1 000 000		1 000 000	1 000 000
		DAT 36 mois %	1 000 000		1 000 000	1 000 000
TOTAL FONDS EN DEPOTS			10 573 042	-	10 573 042	10 573 042

250500 PARTICIPATION DANS ENTREPRISE

NRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2015
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
4 975		PARTS GGAM	496 000		496 000	496 000
TOTAL ACTIONS ET TITRES NON COTEES			496 000	-	496 000	496 000

SOUS TOTAL R332-20			43 446 896	526 440	42 920 456	43 301 288
---------------------------	--	--	-------------------	----------------	-------------------	-------------------

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

231000 OBLIGATIONS

NRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2015
			VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	
10 000	FR0011187079	BFCM 4,05% 12-0217	1 000 000	-	1 000 000	1 039 200
5 000	FR0010690024	BFCM 6,10% 08-16 TSR	566 500	42 946	513 554	526 000
442 000	FR0010712385	BPCE 5,75% 130219	492 830	15 937	476 893	502 554
465 000	FR0010905133	CREDIT AGRICOLE 4,5%	494 063	7 066	486 996	523 079
429 400	FR0010743096	CREDIT AGRICOLE 6,25% 170419	490 299	18 556	471 742	498 834
1 500 000	FR0012366689	CREDIT AGRICOLE 3% 020225	1 500 000	-	1 500 000	1 507 948
300 000	FR0012620367	CREDIT AGRICOLE 2,70% 615-140425	300 000	-	300 000	285 549
465	FR0010375113	STE GENERALE 4,2% 261018	477 220	7 454	469 766	487 988
120	FR0010520882	STE GENERALE 5% 1019	131 400	3 112	128 288	136 008
20	XS0679846436	DEXIA	1 000 000	-	1 000 000	995 808
5	FR0011912872	INGENCO 2,5% 14-200521	506 000	1 084	504 916	505 250
6	FR0010969410	CEBILIG BANQUE POSTALE 4,375% 10-301120	689 600	18 202	681 398	648 600
200	XS0704870392	FAURECIA 9,375% 11-151216	223 800	19 241	204 559	217 860
200	FR0010871541	RENAULT 5,625%	205 800	4 774	201 026	212 160
5	FR0011801596	RALLYE 4,1% 14-020421	516 250	3 117	513 133	399 350
500 000	FR0010905158	RADIAN 4,55% 10-280620 TSR	562 500	12 575	549 925	560 600
625 000	XS1014627571	UNICREDIT 3,25% 14-140121	682 025	10 187	671 838	677 688
5	FR0011439900	TERECS FIN 4,25%	514 000	3 235	510 765	512 550
250 000	FR0010622035	RADIAN 6,05%	288 000	12 702	275 298	278 575
250 000	FR0010762781	RADIAN 6%	293 250	11 430	281 820	286 050
500 000	FR0013030129	CREDIT AGRICOLE TALX FIXE 3%	500 000	-	500 000	495 259
TOTAL OBLIGATIONS COTEES			11 433 536	191 621	11 241 915	11 306 912
SOUS TOTAL R332-19			11 433 536	191 621	11 241 915	11 306 912

RECAPITULATIF DES VALEURS MOBILIERES ET TITRES

DESIGNATION DES VALEURS	PRIX D'ACHAT	CORRECTIONS DE VALEUR PROV DEPRECIATION	ESTIMATION D'INVENTAIRE NETTE AU BILAN	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2015
219 000 IMMEUBLE D'EXPLOITATION	966 969	360 969	626 000	626 000
230 000 ACTIONS	7 555 449	159 439	7 396 010	7 776 842
230 200 MONETAIRES	23 836 436	6 032	23 829 405	23 829 405
233 200 FONDS EN DEPOT	10 573 042	-	10 573 042	10 573 042
250 500 PARTICIPATION DANS ENTREEPRISE LIEE	496 000	-	496 000	496 000
231 000 OBLIGATIONS COTEES	11 433 536	191 621	11 241 915	11 306 912
TOTAL PLACEMENTS	54 880 432	718 061	54 162 371	54 608 199

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2015

I - FAITS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, les faits suivants ont concouru à l'évolution des activités et de l'organisation du GAMEST :

▪ **Elargissement du périmètre de l'Union au 1^{er} janvier 2015 :**

Le périmètre de l'Union a évolué avec l'adhésion de trois nouvelles sociétés au 1^{er} janvier 2015 :

- **la MAVIM** (Mutuelle d'Assurance de la Ville de Mulhouse), créée en 1928, est une Société d'Assurance Mutuelle dont le siège est à MULHOUSE (68). Elle regroupe 15 salariés et exerce directement ses activités auprès des particuliers et professionnels en assurance habitation, automobile, protection juridique et santé. Elle présente un chiffre d'affaires de 4 M€.

- **la MAVIT** (Mutuelle d'Assurances de la Ville de Thann), également créée en 1928, est une Société d'Assurance Mutuelle qui s'adresse aux particuliers, aux commerçants, aux artisans et aux professions libérales de l'Est de la France. Elle a son siège à THANN (68). Avec un effectif de 7 personnes, elle exerce ses activités via une activité directe et un réseau de courtiers.

Elle présente un chiffre d'affaires de 2, 6 M€ et est spécialisée dans les assurances automobiles, les assurances habitation, les assurances protection juridique et les assurances santé.

- **LA BRESSANE**. Ancienne caisse d'assurance mutuelle agricole du réseau Groupama, créée en 1902, la Société d'Assurance Mutuelle LA BRESSANE a son siège à BAGE-LE-CHATEL (01) et compte 5 collaborateurs. Elle exerce ses activités en assurance des particuliers et professionnels en distribution directe auprès d'un sociétariat principalement constitué d'agriculteurs dans les alentours de Bourg-en-Bresse et présente un chiffre d'affaires de 2, 3 M€.

▪ **Contrôle de l'ACPR au GAMEST :**

L'ACPR a pris la décision de déclencher un contrôle sur place du GAMEST sur la base des comptes à fin 2013.

La Brigade n°4, dirigée par Mme Flor GABRIEL, s'est déplacée le 15/05/2014 pour une durée de deux jours.

Les thèmes abordés ont été les suivants :

- Présentation des différentes étapes du contrôle sur place (ACPR),
- Présentation de l'organigramme et de l'annuaire de l'union (contacts privilégiés en fonction des sujets),
- Présentation générale de l'union (activités, localisation, ...),
- Organisation de l'union (activités centralisées par l'union et activités menées directement par les adhérentes),
- Présentation et activités du GIE GIGAM,
- Répartition des différentes écritures comptables entre l'union et les adhérentes.

L'ensemble des documents nécessaires à la conduite du contrôle ont été transmis en temps et en heure à l'ACPR.

En date du 21 décembre 2015, le rapport définitif a été adressé par l'ACPR au GAMEST, suivi par une lettre de suite du 15 janvier 2016.

Il en résulte un plan d'action qui sera actionné en 2016 et qui aura notamment comme objectifs de :

- modifier les statuts et la convention interne de réassurance en vue d'une mise en conformité,
- mener une revue des contrats d'assurance en vue d'y faire figurer les mentions obligatoires souhaitées par l'ACPR,
- mettre en œuvre un projet d'émission de certificats mutualistes en vue de renforcer la solvabilité de l'Union.

▪ **Suivi des plans de redressement :**

- **SMAB** : Les efforts se sont poursuivis sur 2015, permettant de confirmer le retour à une situation bénéficiaire et à une sinistralité maîtrisée.

- **MDE** : La MDE a terminé l'exercice 2013 en situation de fonds propres négatifs.

Le GAMEST a décidé d'apporter son soutien à la MDE sous conditions d'un changement complet de la Gouvernance ainsi que la mise en place d'un plan de redressement drastique.

Le 21/03/14, l'Assemblée Générale de la MDE a voté la continuité de l'exploitation de la société dans le cadre d'un plan de redressement et de l'intervention du GAMEST.

L'exercice 2014 s'est traduit par un résultat bénéficiaire, mais insuffisant pour recapitaliser totalement la structure. La Direction Générale de la MDE a poursuivi le plan de redressement pour l'exercice 2015 qui se traduit par un résultat bénéficiaire permettant à la société de retrouver une situation de fonds propres positifs.

- **MAVIT** : A la suite de la constatation, d'une part, de l'incapacité de la MAVIT à procéder à la remontée de fonds vers le GAMEST au 31.12.2015 et, d'autre part, de prévisions de résultat négatives pour les exercices 2015, 2016 et 2017, il a été souhaité que le Conseil d'Administration de la société se détermine en vue de faire face à la situation. Au 26 janvier 2016, le Conseil d'administration de la MAVIT a marqué son accord à l'unanimité pour la délégation au GAMEST de la fonction de direction générale de la MAVIT, pour la durée nécessaire à son redressement, avec pour mission de la réorganiser, notamment dans le but de réduire le taux de charge et assurer sa pérennité.

II - INFORMATIONS SUR LES METHODES

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et lorsque ledit Code ne le prévoit pas, par ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation.

1. – Actifs corporels

Ce poste comprend :

- les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers

2. – Immobilisations corporelles

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- agencement, aménagements, installations : 10 ans
- matériel informatique : 3 ans
- mobilier ou matériel de bureau : 4 à 10 ans.

3. – Placements immobiliers

Les immeubles sont inscrits à leur valeur d'achat.

Le GAMEST a tenu compte des nouvelles règles comptables applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 en application du règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliquée de la façon suivante.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

- Inscription du terrain estimé entre 24 % de la valeur des immeubles. Ces terrains n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

- Décomposition des bâtiments selon la règle suivante :
 - Structure : 84.5 % amorti sur 50 ans
 - Electricité : 4.20 % amorti sur 25 ans
 - Menuiseries extérieures : 5.40 % amorti sur 25 ans
 - Chauffage : 3.20 % amorti sur 15 ans.
 - Ravalement : 2.70 % amorti sur 15 ans

Le Gamest a comptabilisé une dotation pour dépréciation à hauteur de 293 095 € compte tenu de la valeur de réalisation du bien au 31/12/2015.

4. – Placements financiers

Les placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition. Pour les obligations, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

Pour les obligations, une provision pour dépréciation serait constituée si le débiteur ne serait pas en mesure de respecter ses engagements.

Lorsque l'ensemble des placements autres que les valeurs mobilières à revenus fixes a une valeur de réalisation inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision est constituée pour risque d'exigibilité des engagements techniques. Elle est inscrite au résultat technique et au passif du bilan.

A la clôture de l'exercice 2015, le GAMEST a complété la provision pour dépréciation des actifs en actions de 22 696 € sur les exercices antérieurs. De ce fait, cette provision s'élève à 169 908 € au 31.12.2015.

5. – Investissement informatique

L'Union de Réassurance, en 2007, a fait apport à un Groupement d'Intérêt Economique (GIGAM) ses logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Le GAMEST est dorénavant adhérent du GIE GIGAM et bénéficiaire à ce titre de la mise à disposition des versions actualisées desdits logiciels

6. – Frais d'acquisition et d'administration

Les frais d'acquisition enregistrés au 31.12.2015 représentent les charges de souscription des services ADP et PJ ainsi que les charges liées à la participation du GAMEST.

7. – Provision pour primes non-acquises, risques en cours et risques croissants

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Elle est calculée prorata temporis.

Une provision pour risques en cours est susceptible d'être constituée. Elle est destinée à couvrir, pour les primes payables d'avance, la charge des sinistres et frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et l'échéance de la prime, pour la part qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

A compter de 2015, l'assiette de calcul de la PREC comprend également l'ensemble des primes pour lesquelles l'Union est engagée au 31/12/2015, y compris celles liées aux contrats à tacite reconduction que l'Union n'a plus la possibilité de résilier au 01/01/2016.

Une provision pour risques croissants a été constituée en 2015 suite à l'adhésion de la Bressane dont le portefeuille comprend des risques croissants.

La provision se définit comme la différence des valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

8. – Provisions pour frais de gestion sinistre

La provision pour frais de gestion des sinistres à payer continue d'être constituée dans les provisions techniques au passif du bilan et à l'actif du compte de régularisation pour un montant de **1 726 771 €**.

La provision pour frais de gestion des sinistres est calculée sur la base des indemnités et frais provisionnés de même que sur le montant des recours à percevoir.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par chaque cédante au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écartés au-delà de ce montant pour le calcul, de même les compensations de l'Etat relatives au dispositif GRL sont exclues de la base de calcul.

9. – Provisions pour égalisation

Cette provision est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques Catastrophes Naturelles et Tempête. Le GAMEST a procédé à la dotation de la part de la provision afférente aux risques Tempête à hauteur de 300 000 € et aux risques Catastrophes Naturelles à hauteur de 700 000 €. La provision de 200 000 € constituée en 2005 relative aux risques Catastrophes naturelles a également été reprise sur l'exercice 2015.

La provision pour égalisation s'établit donc au 31.12.2015 à 1 400 000 €.

10. – Provisions techniques

Les modalités de provisionnement relatives à l'assurance automobile ont été revues conformément aux dispositions de l'article R 331-26 du CA et les montants obtenus ont été comparés selon différentes méthodes en vue d'opérer une différenciation selon la nature des prestations.

Par ailleurs, les paramètres de calcul des provisions de maintien en arrêt de travail ont été revus conformément aux dispositions de l'article A 331-22 du CA.

11. – Provisions pour risques et charges

Le GAMEST a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, elle s'élève au 31.12.2015 à 48 768 €.

Le GAMEST a également constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de 33 942 €.

12. – Commissions reçues d'avance des réassureurs

La part de commission versée par le réassureur au titre des primes non acquises au 31.12.2015 est provisionnée au bilan à hauteur de **527 740 €**.

13. – Variation des PANE (primes acquises non émises) et des primes à annuler

Le volume des provisions pour PANE est identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

La provision constituée est calculée par chaque cédante sur la base moyenne des 3 dernières années de son activité.

14. – Charges

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination

- pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : masse salariale et effectif.

15. – Réserve de capitalisation

La réserve de capitalisation est une réserve obligatoire créditée du montant des plus-values réalisées sur les cessions des obligations et conservée pour imputation sur d'éventuelles moins-values obligataires.

L'objectif de cette réserve de capitalisation est de lisser les résultats enregistrés sur les titres obligataires.

La suppression de ce mécanisme au 1^{er} janvier 2016 conduit au transfert de cette réserve au poste réserves pour éventualités diverses à effet du 1^{er} janvier 2016.

Répartition du résultat en faveur des cédantes

Depuis 2013, il a été introduit, dans le mode de répartition, un calcul économique de la participation revenant à chaque cédante au regard de sa contribution au résultat de l'Union.

III – PERSPECTIVES – AUTRES INFORMATIONS

En 2015, nous avons continué de renforcer la mutualisation des services en étoffant notre service comptabilité, et en créant un poste de référent sinistre GAMEST.

Ces actions seront intensifiées en 2016 afin de renforcer les compétences au service de nos cédantes.

Nous restons également attentifs aux sollicitations d'autres mutuelles qui souhaiteraient rejoindre notre Union.

IV – INFORMATIONS SUR LE BILAN (chiffres en euros)

A) A C T I F

1. – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2015
VALEURS BRUTES				
Logiciels	247 906	80 182	28 092	299 996
Autres actifs incorporels	3 289			3 289
TOTAL	251 195	80 182	28 092	303 285

2. – PLACEMENTS IMMOBILIERS

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2015
VALEURS BRUTES				
Constructions	734 712	57 307		792 019
terrains	194 950			194 950
TOTAL	929 662	57 307	-	986 969

3. – AUTRES PLACEMENTS

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2015
VALEURS BRUTES				
Parts de SCPI	1 630 555			1 630 555
Actions cotées	5 225 992	3 845 496	3 146 593	5 924 895
Actions et parts autres O.P.C.V.M.	16 835 224	11 299 987	4 299 775	23 835 436
Comptes à terme	2 699 465	12 373 577	4 500 000	10 573 042
Placements dans entreprise liée	497 500		1 500	496 000
Obligations cotées	10 627 030	2 500 000	1 693 494	11 433 536
TOTAL	37 515 766	30 019 060	13 641 362	53 893 463

4. – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2015
Provision pour dépréciation des immeubles		293 095		293 095
PDD	147 212	54 526	31 830	169 908
TOTAL	147 212	347 621	31 830	463 003

5. – ACTIFS CORPORELS D' EXPLOITATION

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2015
VALEURS BRUTES				
Matériel informatique	29 122	7 070	1 516	34 676
Mobilier Matériel Colmar - Mulhouse	97 057			97 057
Agenc. Aménag. Colmar - Mulhouse	1 650	49 459		51 109
TOTAL	127 829	56 529	1 516	182 842

6. – AMORTISSEMENTS

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2015
Logiciels	221 328	28 796	5 701	244 423
Immobilier	40 839	27 035		67 874
Matériel informatique	24 698	4 165	1 516	27 347
Mobilier Matériel Colmar - Mulhouse	36 590	10 094		46 684
Agenc. Aménag. Colmar - Mulhouse		2 291		2 291
TOTAL	323 455	72 381	7 217	388 518

7. – PROVISIONS TECHNIQUES DES REASSUREURS

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2015
Part dans PNA	1 844 449	781 666		2 626 115
Part dans les SAP	18 626 675	18 181 375		36 808 050
Part dans Provision pour Risques en cours	50 517	1 468 851		1 519 368
TOTAL	20 521 641	20 431 892		40 953 533

8. – CREANCES

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AU 31.12.2015	JUSQU'A 1 AN	DE 1 à 5 ANS
Créances nées d'opérations d'assurance	283 040	297 190	297 190	–
C.C. des Cessionnaires	1 099 792	356 559	356 559	–
C.C. des Cédantes	286 253	1 292 166	1 292 166	–
Etat organismes S.S.	495 685	460	460	–
Débiteurs divers	2 651 848	150 859	150 859	–
TOTAL	4 816 618	2 097 234	2 097 234	–

9. – COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2015
Coupons courus non échus	461 702	451 736	461 702	451 736
Provisions frais de gestion de sinistre	1 293 276	433 495		1 726 771
Différence s/prix remb. à percevoir	13 191	625	8 216	5 600
Autres comptes (GCA)	14 606	41 683	14 606	41 683
Chges constat. d'avance	14 009	35 922	14 009	35 922
TOTAL	1 796 784	963 461	498 533	2 261 712

La dotation de la provision pour frais de gestion de sinistres afférente à la Bressane, MAVIM et MAVIT représente 238 k€.

B) P A S S I F

1. – CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2015
Fonds d'établissement	13 310 000	4 005 000		17 315 000
Réserve de capitalisation	194 342			194 342
Réserve pour éventualités diverses	3 411 882	139 155		3 551 038
Résultat de l'exercice	139 155	362 491	139 155	362 491
TOTAL	17 055 379	4 506 646	139 155	21 422 870

L'augmentation du fonds d'établissement du GAMEST résulte de la remontée des fonds des nouvelles mutuelles adhérentes au Groupe au 1^{er} janvier 2015 soit pour la Bressane 1 485 k€, pour la MAVIM 1 620 k€ et pour la MAVIT 900 k€.

2. – PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2015
Provisions pour primes non acquises	7 700 056	8 958 724	7 700 056	8 958 724
Provisions pour sinistres à payer	48 673 341	24 520 401		73 193 742
Prévision de recours à encaisser	- 15 944 501	- 1520 037		-17 464 538
Provisions pour frais gestion Sinistre	1 293 276	433 495		1 726 771
Provisions pour Risques en cours	112 260	1 850 963		1 963 223
Provisions pour risques croissants		473 970		473 970
Provisions pour égalisation	600 000	1 000 000	200 000	1 400 000
TOTAL	42 434 432	35 717 516	7 900 056	70 251 892

Les provisions pour sinistres à payer au 31.12.2015 ont été complétées des provisions relatives aux sinistres des Sociétés de l'Union antérieurs à leur date d'adhésion au GAMEST et ce en vertu de la caution solidaire apportée par l'Union. Cette inscription s'est faite en contrepartie du reversement au GAMEST des provisions correspondantes par les Mutuelles concernées, complétées par les éventuels nantissements de leurs précédents réassureurs.

La part des nouvelles entrantes dans l'augmentation des provisions techniques est de 6 301 k€ au 31/12/2015.

Les provisions pour sinistres à payer tiennent également compte **d'un boni brut de 1 783 931 €** correspondant à **un boni net de réassurance de 3 912 625 €**.

3. – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2015
Provisions pour IFC	35 178	13 590		48 768
Provisions médailles travail	34 086		144	33 942
TOTAL	69 264	13 590	144	82 710

4. – ETAT DES DETTES

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AU 31.12.2015	JUSQU'A 1 AN	DE 1 à 5 ANS
Dettes nées d'opérat. d'assurance	313 745	343 660	343 660	–
C.C. des Cessionnaires	3 129 661	6 291 543	6 291 543	–
C.C. des Cédantes	1 846 277	1 665 055	1 665 055	–
Autres dettes – Personnel	57 326	56 726	56 726	–
Etat, Org. S.S., Coll. Publ.	212 774	262 052	262 052	–
Créditeurs divers	340 297	311 978	311 978	–
TOTAL	5 900 080	8 931 014	8 931 014	–

5. – DETTES FOURNISSEURS A LA CLOTURE PAR ECHEANCE

RUBRIQUE	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours
Fournisseurs	82 994			1 665 055
Fournisseurs d'immob.				
TOTAL	82 994			1 665 055

6. – COMPTES DE REGULARISATION

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2015
Amortiss. différences s/ prix de rembours.	76 945	122 327	6 488	192 784
Commissions reçues d'avance du Réassur.	334 660	527 740	334 660	527 740
TOTAL	411 605	650 067	341 148	720 524

7. – ENGAGEMENTS HORS BILAN

- **Engagements reçus :**
 - valeurs reçues en nantissement des réassureurs : **30 997 304 €**
- **Engagements donnés :** au titre du traité de réassurance entre l'Union et ses cédantes, le GAMEST est caution solidaire envers ses cédantes.

V – INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT (chiffres en euros)

1. – VENTILATION DES PRIMES ACQUISES

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AU 31.12.2015
Primes émises	52 444 254	71 138 806
Variation des P.N.A.	623 291	- 1258 667
Variation des PANE	- 50 838	14 150
Variation primes à annuler	3 959	- 29 915
Variation des provis. pour risques en cours	+ 812 367	- 1 850 963
Primes acquises	53 833 033	68 013 410

Les primes d'assurance sont relatives à des émissions souscrites en France et inclus à compter de 2015 les compléments de primes.

La variation des cotisations acquises 2014/2015 de 26.34% est due pour partie à l'entrée des 3 nouvelles mutuelles. A périmètre constant les cotisations acquises augmentent de 10,43%.

2. – VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENT

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AU 31.12.2015
PRODUITS		
Revenu des placements (coupons)	1 040 465	801 633
Profits de réalisation des placements	302 425	130 832
Reprise Provisions p/ dépréciation durable	37 383	31 830
TOTAL	1 380 273	964 296
CHARGES		
Dotations provision dépréciation durable	15 841	54 526
Amortissements des immeubles	22 148	27 035
Perte s/réalisation	1 150	214
Frais externes de gestion s/placements	190 742	68 256
Dotations amortis. des diff. s/ prix remb.	46 549	122 583
TOTAL	276 430	272 614

3. – VENTILATION PAR DESTINATION DES FRAIS GENERAUX ET DES DOTATIONS

RUBRIQUE	AU 31.12.2014	AU 31.12.2015
Frais de sinistre	443 681	750 606
Frais d'administration	70 933	241 501
Frais d'acquisition	106 561	329 744
Autres charges techniques	1 139 070	1 273 970
Participation aux bénéf. s/Résultat	13 700 000	19 845 342
Dotation autres provisions techniques (égalisation et risques croissants)	200 000	1 273 970
TOTAL	15 660 245	23 715 133

4. – EFFECTIF

EFFECTIF	AU 31.12.2014	AU 31.12.2015
Directeur Général	1	1
Mandataires sociaux	0	0
Cadres	5	8
Employés	4	8
TOTAL	10	17

5. – REMUNERATION DES SALAIRES ET DES MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION

NATURE	AU 31.12.2014	AU 31.12.2015
Salaires bruts	477 317	619 683
Charges sociales	209 454	262 077
Taxe sur salaires	52 274	68 931
Indemnité mandat membres du Directoire	8 100	
TOTAL	747 145	950 691

6. – VENTILATION DES 3 DERNIERS EXERCICES DE LA CHARGE DES SINISTRES ET DES PRIMES ACQUISES

en K€	ANNEE DE SURVENANCE				
	2011	2012	2013	2014	2015
2013					
Sinistres payés	21 531	32 714	16 400		
Provisions au 31.12	1 338	6 153	19 124		
Charges de sinistres	22 869	38 867	35 524		
Encaissement	37 244	49 383	55 513		
% S/P	61,40%	78,71%	63,99%		
2014					
Sinistres payés	22 615	35 613	30 511	17 997	
Provisions au 31.12	1 021	2 901	5 463	19 084	
Charges de sinistres	23 636	38 514	35 974	37 081	
Encaissement	37 244	49 383	55 513	53 833	
% S/P	63,46 %	77,99 %	64,80 %	68,88 %	
2015					
Sinistres payés	22 844	36 655	30 952	28 466	20 523
Provisions au 31.12	711	1 585	5 029	7 105	32 299
Charges de sinistres	23 555	38 240	35 981	35 571	52 822
Encaissement	37 244	49 383	55 513	53 833	68 013
% S/P	63,25%	77,44%	64,82%	66 ,08%	77,66%

COMPTES COMBINÉS 2015

des sociétés d'assurance mutuelle de l'Union

Le Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est est formé des sociétés d'assurance mutuelle suivantes :

- **GAMEST**
6 boulevard de l'Europe – BP 3169
68063 MULHOUSE Cedex
- **MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"**
8 avenue Louis Jourdan – BP 158
01004 BOURG EN BRESSE
- **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA**
6 boulevard de l'Europe – BP 3169
68063 MULHOUSE Cedex
- **MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE COLMAR**
5 rue Etroite
68000 COLMAR
- **GIE GIGAM**
6 boulevard de l'Europe - BP 3169
68063 MULHOUSE CEDEX
- **LA BRESSE Courtage**
BP 158
01000 BOURG EN BRESSE
- **MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE**
39 rue du Jourdil
74960 CRAN GEVRIER
- **SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCES DE BOURGOGNE**
32 rue de la Préfecture
21000 DIJON
- **JURASSURANCE COURTAGE**
305 boulevard Jules Ferry
39000 LONS LE SAUNIER
- **ESTASSUR COURTAGE**
16 rue Stanislas
68000 COLMAR
- **LA BRESSANE**
94 Grande Rue
01380 BAGE-LE-CHATEL

- **MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE MULHOUSE**
3 Passage de l'Hôtel de Ville
68100 MULHOUSE
- **MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE THANN**
78 Faubourg des Vosges
68804 THANN CEDEX



RAPPORT DE GESTION

du GROUPE DES ASSURANCES MUTUELLES DE L'EST

formé des Sociétés d'Assurance Mutuelle de l'Union de Réassurance

Une activité soutenue

Dans l'ensemble, les Mutuelles de l'Union ont fait preuve de dynamisme commercial tout en maîtrisant leurs résultats techniques.

- **La Mutuelle Alsace Lorraine Jura** a continué sa politique de diversification et a enregistré une augmentation de 31,75 % de son encaissement qui s'établit à **41 377 K€** au 31/12/2015. L'augmentation de l'encaissement s'explique essentiellement par la mise en place d'un nouveau partenariat concernant les collectivités locales qui bénéficie d'une protection de réassurance spécifique.
- **La Mutuelle de l'Est – La Bresse Assurances** a connu une diminution de son encaissement de 18,82 % s'établissant à **13 930 K€**
- **La Mutuelle d'Assurance de la Ville de Colmar**, tout en privilégiant la diversification de ses activités, a vu son encaissement progresser de 2,56 % à **2 382 K€**.
- **La Mutuelle d'Assurance Solidaire**, rencontre toujours des difficultés à promouvoir ses offres de services même si l'on constate une recrudescence de l'activité dont les résultats devraient surtout être visibles en 2015. Son encaissement s'élève à **472 K€**.
- **La Mutuelle de Bourgogne** voit son portefeuille augmenter de 67,14 % pour un encaissement de **3 066 K€**. Différents partenariats notamment en protection juridique expliquent ce développement.
- **La Bressane**, nouvellement adhérente à l'Union, ancienne caisse d'assurance mutuelle agricole du réseau Groupama, exerce ses activités en assurance des particuliers et professionnels en distribution directe auprès d'un sociétariat principalement constitué d'agriculteurs dans les alentours de Bourg-en-Bresse et présente un encaissement de **2 398 K€**.
- **La Mutuelle d'Assurances de la Ville de Mulhouse**, nouvellement adhérente à l'Union, exerce directement ses activités auprès des particuliers et professionnels en assurance habitation, automobile, protection juridique et santé. Elle présente un encaissement de **3 734 K€**.
- **La Mutuelle d'Assurances de la Ville de Thann**, nouvellement adhérente à l'Union, Ancienne caisse d'assurance mutuelle agricole du réseau Groupama exerce ses activités via une activité directe et un réseau de courtiers. Elle présente un encaissement de **2 685 K€** et est spécialisée dans les assurances automobiles, les assurances habitation, les assurances protection juridique et les assurances santé.

Les autres produits d'exploitation sont constitués des ressources générées par les autres activités annexes des structures du groupe. Ils s'élèvent à **1 357 K€**, en diminution de 7 %.

Une sinistralité contenue

Les Mutuelles du GAMEST restent particulièrement exposées aux risques dommages du particulier ce qui rend leurs résultats fragiles et nécessite une grande vigilance technique de leur part.

L'année 2015 a été marquée par un nombre important de sinistres incendies et par un évènement catastrophes naturelles qui ont particulièrement influés sur le rapport sinistre à prime.

Sur le plan financier, l'année peut être qualifiée de satisfaisante avec un produit net rendu de **2 803 K€**.



Des résultats en amélioration

Les résultats enregistrés au titre de l'exercice 2015 sont satisfaisants et en nette amélioration par rapport à ceux de l'exercice 2014.

Les charges (hors frais de gestion des sinistres) de fonctionnement et de développement des structures du Groupe atteignent **16 377 K€** contenues à **22,30%** par rapport à 2014 (**22,35 %**). Elles font l'objet de toutes les attentions afin d'en diminuer l'impact notamment par la mutualisation des moyens et des services mis à la disposition des différentes structures.

Le résultat net combiné part groupe s'établit en 2015 avec un bénéfice de **4 317 K€ (2014 : 1 783 K€)**.

L'ensemble des entités publient un résultat positif alimentant leurs fonds propres respectifs.

Les fonds propres du GAMEST se renforcent de **26 %** à **21 423 K€**.

Ainsi, les fonds propres des combinés part Groupe se bonifient de **110,87 %** à **38 309 K€** dont 13 163 k€ apportés par les nouvelles entrantes.

Evènements post-clôture

Il convient de noter qu'aucun événement susceptible de modifier les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Vincent ZWENGER
Directeur Général

Benoît STURNY
Président du Conseil d'Administration

Analyse au niveau des comptes combinés du GAMEST
Chiffres en K€

1 – EXIGENCE DE MARGE**A – Par rapport aux cotisations**

Cotisations émises	70 057		
Cotisations acquises	70 005 =		
Montant le plus élevé	70 057	x 0,16 et x 0,26 (RC)	<u>12 435</u>
		TOTAL 1	12 435

B – Par rapport aux sinistres

Sinistres payés période de référence		114 932	
+ Provisions pour sinistres fin de période		58 695	
– Provisions pour sinistres début de période		<u>33 987</u>	
Charge de sinistres période		139 640	
	Charge annuelle moyenne	46 547	
		46 547 x 0,23 / x 0,23% =	<u>11 993</u>
		TOTAL 2	11 993

$\frac{\text{Charges de sinistres nettes de cessions}}{\text{Charges de sinistres brutes de cessions}} = \frac{81\,413}{138\,297} = 58,9\%$

Exigence minimale de marge : 58,87 % du total le plus élevé

7 320

2 – ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'EXIGENCE MINIMALE DE MARGE

Fonds d'établissement constitués	22 113
Réserves non engagées	11 879
Résultat de l'exercice	4 317
Éléments incorporels au Bilan	-1 985
	TOTAL 1
	36 325

La marge de solvabilité en 2015

- Les éléments incorporels relatifs aux investissements informatiques sont substantiellement réduits suite à l'apport en nature des logiciels du GAMEST après constitution le 9 mars 2007 du GIE GIGAM en charge de la gestion et des investissements futurs. Le GAMEST dispose dorénavant de l'application des systèmes et de leur évolution au travers d'une redevance annuelle au GIE.
- La marge obtenue au niveau du Groupe représente, en 2015, **496 %** de la marge exigée, hors rappel de cotisation.

Analyse au niveau des comptes combinés au GAMEST
Chiffres en K€

		PROVISIONS TECHNIQUES				AUTRES ENGAG. REGLEM.	TOTAL
		UNION EUROPEENNE			HORS U.E.		
		TRANSPORT	AUTRES AFF. DIR.	ACCEPT.			
PROV. TECHNIQUES DES CONTRATS L 441-1	01						
PROV. D'ASS. VIE DES AUTRES CONTRATS	02						
PROV. POUR PRIMES NON ACQUISES	03			8 959			8 959
PROV. POUR RISQUES EN COURS	04			1 963			1 963
PROV. POUR SINISTRES A PAYER	05			74 921			74 921
PROV. MATHEMATIQUES (NON-VIE)	06						
PROV. POUR PARTICIPATION AUX BENEFIC.	07						
PROV. POUR EGALISATION	08			1 400			1 400
PROV. POUR RISQUE D'EXIGIBILITE	09						
AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	10			474			474
RESERVE DE CAPITALISATION	11						
ENGAG. ENVERS INSTITUTIONS PREVOYANCE	12						
DETTES PRIVILEGIEES	13			5 103			5 103
DEPOTS DE GARANTIE	14						
RES.D'AMORT.EMPR./RES.POUR CAUTIONN.	15						
TOTAL DES PASSIFS REGLEMENTES (A)	17			92 820			92 820
CREANCES SUR CCR ET FONDS (R332-3-4)	19			10 869			10 869
AVANCES SUR CONTRATS (R332-4)	20						
PRIMES OU COTISATIONS (R332-4)	21						
VALEURS CONTRATS A CAP. VAR. (R332-5)	22						
FRAIS D'ACQUISITION VIE (R332-35)	23						
PRIMES NON-VIE (R332-6 ET R332-7)	24						
FRAIS D'ACQUISITION NON-VIE (R332-6)	25						
CREANCES SUR REASSUREURS (R332-7)	26						
AVANCES SUR TRANSPORTEURS (R332-7-1)	27						
CREANCES SUR CEDANTS (R332-8)	28						
ACTIFS MENTIONNES A L'ART. R332-9	29						
RECOURS ADMIS	30			4 955			4 955
DIVERS (A DETAILLER)	31						
VAL.COVR.ENGAG.ENVERS INST.PREVOYANCE	32						
CREANCES SUR DEPOSANTS (R332-10)	33						
VALEURS DEPOSEES EN CAUTIONNEMENT	34						
TOTAL ACTIFS ADMISSIBLES DIVERS (B)	36			15 824			15 824
BASE DE DISPERSION VISEE R332-3(A-B)	38			76 996			76 996
PLACEMENTS (1° à 12° DE R332-2)	40			74 594			74 594
DEPOTS (13° DE R332-2)	41			- 825			- 825
INTERETS COURUS PLACEMENTS R332-2	42						
CREANC. GARANT. SUR REASS. (R332-3-3)	43			27 076			27 076
PLACEMENTS ET ASSIMILES (L.40 A 43)	44			100 845			100 845

COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ AU 31 DECEMBRE 2015

Chiffres en K€

COMPTE DE RESULTAT	Activité Assurance non vie	Activité Assurance vie	Autres activités	Total 2015	RAPPEL 2014
Primes émises	69 158			69 158	52 444
Variations des primes non acquises	-966			-966	1 390
Primes acquises	68 192			68 192	53 834
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités			1 070	1 070	1 056
Autres produits d'exploitation	1 357			1 357	1 455
Produits financiers nets de charges	2 803		6	2 810	1 934
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION COURANTS	72 352		1 076	73 429	58 279
Charges des prestations d'assurance	-55 977			-55 977	-40 207
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	6 700			6 700	-1 547
Charges des autres activités			- 1 775	- 1 775	-1 628
Charges de gestion	-16 377			-16 377	-13 027
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	-65 654		-1 775	-67 429	-56 409
RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	6 698		-699	5 999	1 870
Autres produits nets					1
Résultat exceptionnel	-215		25	-190	28
Participation des salariés	-84			-84	
Impôt sur les résultats	-1 094		-30	-1 124	-192
RESULTAT NET	5 305		-704	4 602	1 707
Dotation amortissement fonds de commerce				-368	-5
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE DES COMBINES				4 233	1 702
Intérêts minoritaires				-83	-80
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)				4 317	1 783

BILAN COMBINE AU 31 DECEMBRE 2015

ACTIF
Chiffres en K€

	2015	RAPPEL 2014
- ACTIFS INCORPORELS	1 985	2 353
- PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE	74 595	45 487
- Terrains et constructions	5 594	3 937
- Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation		
- Autres placements.....	69 001	41 550
- PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	40 954	20 522
- CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE	3 166	3 722
- AUTRES CREANCES	485	1 037
- AUTRES ACTIFS	6 136	2 222
- Autres immobilisations financières.....	6	4
- Immobilisations corporelles	1 024	920
- Autres (banque – trésorerie).....	5 106	1 298
- COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF	1 037	954
- Frais d'acquisition reportés.....	911	866
- Autres	126	88
TOTAL DE L'ACTIF	128 356	76 296

BILAN COMBINE AU 31 DECEMBRE 2015

PASSIF

Chiffres en K€

	2015	RAPPEL 2014
- CAPITAUX PROPRES	38 309	18 163
- Capital social ou fonds équivalents	22 113	16 429
- Primes		
- Réserves et résultat combinés	16 196	1 734
- Autres		
- INTERETS MINORITAIRES	121	204
- PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	70 252	42 434
- Provisions techniques vie		
- Provisions techniques non vie.....	70 252	42 434
- PROVISIONS TECHNIQUES EN UC		
- PROVISIONS REGLEMENTEES AUTRES QUE TECHNIQUES	9	
- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	814	697
- DEPOTS RECUS DES REASSUREURS	299	22
- DETTES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE	8 264	6 731
- AUTRES DETTES	9 701	7 620
- COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	586	424
- DIFFERENCES DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	128 356	76 296

ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements reçus :

valeur reçue en nantissement des réassureurs :

30 997 K€

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS DE L'EXERCICE 2015

I. FAITS DE L'EXERCICE

▪ **Elargissement du périmètre de l'Union au 1^{er} janvier 2015 :**

Le périmètre de l'Union a évolué avec l'adhésion de trois nouvelles sociétés au 1^{er} janvier 2015 :

- **la MAVIM** (Mutuelle d'Assurance de la Ville de Mulhouse), créée en 1928, est une Société d'Assurance Mutuelle dont le siège est à MULHOUSE (68). Elle regroupe 15 salariés et exerce directement ses activités auprès des particuliers et professionnels en assurance habitation, automobile, protection juridique et santé. Elle présente un chiffre d'affaires de 4 M€.

- **la MAVIT** (Mutuelle d'Assurances de la Ville de Thann), également créée en 1928, est une Société d'Assurance Mutuelle qui s'adresse aux particuliers, aux commerçants, aux artisans et aux professions libérales de l'Est de la France. Elle a son siège à THANN (68). Avec un effectif de 7 personnes, elle exerce ses activités via une activité directe et un réseau de courtiers.

Elle présente un chiffre d'affaires de 2, 6 M€ et est spécialisée dans les assurances automobiles, les assurances habitation, les assurances protection juridique et les assurances santé.

- **LA BRESSANE**. Ancienne caisse d'assurance mutuelle agricole du réseau Groupama, créée en 1902, la Société d'Assurance Mutuelle LA BRESSANE a son siège à BAGE-LE-CHATEL (01) et compte 5 collaborateurs. Elle exerce ses activités en assurance des particuliers et professionnels en distribution directe auprès d'un sociétariat principalement constitué d'agriculteurs dans les alentours de Bourg-en-Bresse et présente un chiffre d'affaires de 2, 3 M€.

▪ **Contrôle de l'ACPR au GAMEST :**

L'ACPR a pris la décision de déclencher un contrôle sur place du GAMEST sur la base des comptes à fin 2013.

La Brigade n°4, dirigée par Mme Flor GABRIEL, s'est déplacée le 15/05/2014 pour une durée de deux jours.

Les thèmes abordés ont été les suivants :

- Présentation des différentes étapes du contrôle sur place (ACPR),
- Présentation de l'organigramme et de l'annuaire de l'union (contacts privilégiés en fonction des sujets),
- Présentation générale de l'union (activités, localisation, ...),
- Organisation de l'union (activités centralisées par l'union et activités menées directement par les adhérentes),
- Présentation et activités du GIE GIGAM,
- Répartition des différentes écritures comptables entre l'union et les adhérentes.

L'ensemble des documents nécessaires à la conduite du contrôle ont été transmis en temps et en heure à l'ACPR.

En date du 21 décembre 2015, le rapport définitif a été adressé par l'ACPR au GAMEST, suivi par une lettre de suite du 15 janvier 2016.

Il en résulte un plan d'action qui sera actionné en 2016 et qui aura notamment comme objectifs de :

- modifier les statuts et la convention interne de réassurance en vue d'une mise en conformité,
- mener une revue des contrats d'assurance en vue d'y faire figurer les mentions obligatoires souhaitées par l'ACPR,
- mettre en œuvre un projet d'émission de certificats mutualistes en vue de renforcer la solvabilité de l'Union.

▪ Suivi des plans de redressement :

- **MDBO** : Les efforts se sont poursuivis sur 2015, permettant de confirmer le retour à une situation bénéficiaire et à une sinistralité maîtrisée.

- **MDE** : La MDE a terminé l'exercice 2013 en situation de fonds propres négatifs.

Le GAMEST a décidé d'apporter son soutien à la MDE sous conditions d'un changement complet de la Gouvernance ainsi que la mise en place d'un plan de redressement drastique.

Le 21/03/14, l'Assemblée Générale de la MDE a voté la continuité de l'exploitation de la société dans le cadre d'un plan de redressement et de l'intervention du GAMEST.

L'exercice 2014 s'est traduit par un résultat bénéficiaire, mais insuffisant pour recapitaliser totalement la structure.

La Direction Générale de la MDE a poursuivi le plan de redressement pour l'exercice 2015 qui se traduit par un résultat bénéficiaire permettant à la société de retrouver une situation de fonds propres positifs.

- **MAVIT** : A la suite de la constatation, d'une part, de l'incapacité de la MAVIT à procéder à la remontée de fonds vers le GAMEST au 31.12.2015 et, d'autre part, de prévisions de résultat négatives pour les exercices 2015, 2016 et 2017, il a été souhaité que le Conseil d'Administration de la société se détermine en vue de faire face à la situation.

Au 26 janvier 2016, le Conseil d'administration de la MAVIT a marqué son accord à l'unanimité pour la délégation au GAMEST de la fonction de direction générale de la MAVIT, pour la durée nécessaire à son redressement, avec pour mission de la réorganiser, notamment dans le but de réduire le taux de charge et assurer sa pérennité.

II. INFORMATION SUR LE CHOIX DES METHODES

1. Référentiel comptable

Les comptes combinés du GAMEST sont établis conformément à l'arrêté du 17 janvier 2001, portant homologation du règlement n° 2000-05 du 7 décembre 2000 du Comité de Réglementation comptable relatif aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des Assurances, complété de l'avis C.N.C. n° 00-18 du 20 octobre 2000 relatif à la combinaison ainsi que des différents avis du comité d'urgence relatifs à l'application de cet arrêté. A défaut, s'applique le règlement n° 99-02 du CRC relatif au plan comptable général.

Les comptes combinés du GAMEST sont établis, conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux entreprises d'assurance et aux méthodes d'évaluation mentionnées en section III du règlement énoncé ci-dessus.

2. Méthode de combinaison/consolidation

Une combinaison par agrégation est réalisée pour les sociétés d'assurance mutuelle ; le fonds d'établissement correspond au cumul de ces sociétés.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive sont considérées par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote à l'assemblée.

III. INFORMATION SUR LE PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

La présente combinaison est établie entre :

- Le GAMEST, Union de Réassurance
- et les **MUTUELLES ADHERENTES** et leurs filiales :
 - la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances" dont le siège social est à 01004 BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan et sa filiale, la Sàrl BRESSE COURTAGE dont le siège social est à 01004 BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan
 - la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA dont le siège social est à 68100 MULHOUSE – 6 boulevard de l'Europe et ses filiales : la Sàrl JURASSURANCE Courtage dont le siège est à 39000 LONS LE SAUNIER – 305 rue Jules Ferry et la Sàrl ESTASSUR Courtage dont le siège social est à 68000 COLMAR - 16 rue Stanislas
 - la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR dont le siège social est à 68000 COLMAR – 5 rue Etroite
 - le GIE GIGAM dont le siège social est à 68100 MULHOUSE – 6 boulevard de l'Europe.
 - la MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE dont le siège social est à 74960 CRAN GEVRIER – 39 rue du Jourdil.
 - La SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCES DE BOURGOGNE dont le siège social est à 21000 DIJON – 32 rue de la Préfecture
 - La BRESSANE dont le siège social est à 01380 BAGE LE CHATEL – 94 Grande Rue
 - La MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE MULHOUSE dont le siège social est à 68100 MULHOUSE – 3 passage de l'Hôtel de Ville
 - La MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE THANN dont le siège social est à 68804 THANN Cedex – 78 Faubourg des Vosges

IV. INFORMATIONS SUR LES MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et lorsque ledit Code ne le prévoit pas, par ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

1. Immobilisations incorporelles

- Ce poste comprend :
 - le coût des "pas-de-porte »,
 - le coût des portefeuilles figurant au bilan pour leur coût d'achat. Si à la clôture de l'exercice, la valeur du portefeuille est inférieure au prix de reprise, une provision est constituée.
La valorisation du fonds Estassur dans les comptes combinés a été basée sur des données prévisionnelles tenant compte à la fois d'une évolution du Chiffre d'affaire et de la réorganisation de la structure;
 - le coût des logiciels informatiques

- Le mode de calcul des amortissements des logiciels n'est pas identique dans les comptes du GIGAM ou des mutuelles. En effet :
 - les progiciels et matériels informatiques des mutuelles sont amortis sur une durée de 3 ans
 - les logiciels du GIGAM sont amortis sur 5 ans.

Cette divergence s'explique par la nature des logiciels concernés et leurs durées de vie.

- Le coût d'achat des portefeuilles est comparé à la valeur portefeuille des contrats d'origine encore en vigueur au 31/12/2015, la dépréciation correspondant à l'écart.

Le fonds commercial comprend :

- un écart d'évaluation de 906 k€ permettant de constater la juste valeur des portefeuilles existants à la date d'entrée dans le groupe
- un écart d'acquisition de 24 k€ amorti sur une durée raisonnable qui correspond à 5 ans à compter de 2013.
- à compter de 2014, les fonds commerciaux sont amortis sur une durée de 5 ans sur la base de leur valeur nette comptable (déduction faite des éventuelles dépréciations comptabilisées). Au 31/12/2015 la dotation aux amortissements constatée s'établit à 368 K€ et inclut l'amortissement du fonds EstAssur réévalué ainsi que l'écart d'acquisition.

2. Placements immobiliers

Les règlements du comité de la Réglementation Comptable CRC n) 2002-10 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et les règlements CRC n° 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, sont appliqués depuis le 1er janvier 2005.

Les nouveaux principes généraux et modalités d'application ont été appliqués en ce qui concerne :

- l'approche par composants qui consiste à différencier les éléments constitutifs d'un actif lorsque ceux-ci ont des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble
- les durées d'amortissement qui sont déterminées en fonction de la durée économique estimée du bien.

Pour l'ensemble des actifs immobiliers, il a été défini les composants et les durées d'amortissement suivants :

Composants	Durées retenues linéaires
Structure / gros œuvre	50 à 120 ans
Façades / Toitures	30 ou 35 ans
Installations Générales et Techniques	25 ans
Agencements	15 ans

La valeur de réalisation des immeubles est déterminée à partir d'expertises quinquennales.

3. Autres Placements

Les placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition. Pour les obligations, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

Pour les obligations, une provision pour dépréciation serait constituée si le débiteur ne serait pas en mesure de respecter ses engagements.

Depuis 2014 les intérêts courus non échus comptabilisés ont été reclassés sur les lignes de placements et viennent ainsi augmenter leur valeur nette comptable ; en contrepartie ils ne figurent plus sur le poste de régularisation de l'actif.

La zone euro traverse une crise liée à la dette souveraine dans plusieurs pays à cause de l'accumulation de déséquilibres financiers, budgétaires et économiques excessifs.

S'ajoute à cette crise, une croissance économique déportée vers les pays émergents qui est de nature à complexifier le retour aux équilibres budgétaires et rendent les banques très frileuses dans leur rôle de soutien aux entreprises.

Les conséquences pour l'activité financière du GAMEST sont ressenties au niveau des investissements en "taux" que nous privilégions mais dont le rendement s'amenuise, mais également au niveau de nos placements actions, marché sur lequel nous prenons de la distance suite aux dépréciations enregistrées depuis 2008. Aucun placement détenu n'a une exposition aux dettes souveraines.

4. Investissement informatique

L'Union de Réassurance n'est plus détentrice des logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Cette charge est désormais transférée au GIE GIGAM constitué à cet effet en 2007.

Dans le cadre des conventions passées avec le GIE GIGAM, les logiciels sont mis à la disposition des Sociétés d'assurance mutuelle adhérentes moyennant une redevance annuelle adaptée à la configuration de leurs équipements.

5. Créances

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes des assurés ainsi que les primes acquises et non émises.

6. Autres actifs

Les autres actifs se composent principalement des immobilisations corporelles d'exploitation. Les actifs corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel selon des durées variant de 4 à 10 ans.

7. Comptes de régularisation actif et passif

Les postes comptes de régularisation actif et passif se composent principalement, des frais d'acquisition reportés, des charges constatées d'avance et régularisations diverses. Les intérêts courus non échus sur obligations ayant été reclassés sur les lignes de placements afférentes.

8. Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition sont reportés de manière identique aux primes.

9. Réserve de capitalisation

Cette réserve est classée dans les fonds propres combinés du Groupe. Les dotations et reprises des Mutuelles à la réserve de capitalisation sont annulées par résultat dans les comptes combinés. Elles sont transférées dans les comptes combinés au poste réserves pour éventualités diverses.

10. Provisions techniques

Les provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

Provisions pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises constate, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des cotisations émises et restant à émettre qui se rapporte à la période comprise entre la date prochaine échéance de cotisation ou à défaut le terme du contrat.

Provisions pour sinistre

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

Les prévisions de recours sont estimées en fonction du degré de recouvrabilité.

Une provision de gestion est destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens. Cette provision tient compte des coûts internes du Groupe.

Les modalités de provisionnement relatives à l'assurance automobile ont été revues conformément aux dispositions de l'article R 331-26 du CA et les montants obtenus ont été comparés selon différentes méthodes en vue d'opérer une différenciation selon la nature des prestations.

Par ailleurs, les paramètres de calcul des provisions de maintien en arrêt de travail ont été revus conformément aux dispositions de l'article A 331-22 du CA.

Autres provisions techniques

◆ *Provisions pour risques en cours*

Le calcul est effectué par méthode statistique globalement pour chaque catégorie d'assurance. Elle représente les pertes futures, c'est-à-dire la part des sinistres frais de gestion inclus qui excède la fraction de prime reportée sur l'exercice suivant et les exercices ultérieurs.

L'assiette de primes servant de base au calcul est complétée depuis 2015 des primes afférentes aux contrats à échéance 1^{er} janvier.

- ◆ *Provisions d'égalisation*

Les provisions d'égalisation, destinées à faire face aux fluctuations de la sinistralité afférentes à certains risques ont été dotées à hauteur de 700 K€ au titre du risque **Catastrophes Naturelles** et 300 K€ au titre du risque **Tempête** au cours de l'exercice 2015.

La provision constituée en 2005 au titre du risque **Catastrophes Naturelles** a quant à elle été reprise en 2015 à hauteur de 200 K€.

- ◆ *Provision pour risques croissants*

La provision pour risques croissants est destinée à couvrir les risques de maladie et d'invalidité et égale à la différence des valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés.

Compte tenu de l'intégration du portefeuille d'une nouvelle adhérente au GAMEST, une provision pour risques croissants a été constituée en 2015 à hauteur de 474 K€.

- ◆ *Provisions pour Risques d'Exigibilité*

Destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-values latentes des actifs mentionnés à l'article R 332-20, la provision pour risques d'exigibilité (P.R.E.) est calculée selon les dispositions de l'article R 332-5-1 modifié par l'article 211 du décret 2003-1236 du 22 décembre 2003.

Cette provision inscrite dans les comptes sociaux est, le cas échéant, éliminée dans les comptes combinés.

11. Provisions pour risques et charges

Elles sont déterminées par chaque Mutuelle combinée. Ces provisions sont destinées à faire face à certains risques et charges nettement précisées quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour impôts différés, les provisions pour litiges, les provisions pour indemnités de fins de carrière et autres provisions pour risques et charges.

En matière d'indemnité de fin de carrière, l'ensemble des engagements du Groupe vis-à-vis de ses salariés en activité est couvert soit par la souscription de contrats collectifs d'assurance, soit par une provision correspondant à la charge non couverte, conformément à la méthode dite préférentielle.

Au 31.12.2015, la provision pour indemnité de fin de carrière comptabilisée par l'ensemble des mutuelles s'établit à 223 k€.

12. Impôts différés

Les impôts sur les bénéfices regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Une différence temporaire, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

En cas de situation nette fiscale passive, les impôts différés sont systématiquement comptabilisés par exercice estimé d'exigibilité. En revanche, en cas de situation nette fiscale active, un impôt différé n'est comptabilisé que lorsque la société anticipe des résultats fiscaux bénéficiaires suffisamment importants pour permettre de couvrir l'imposition différée.

Par prudence, il a été décidé de ne pas activer la fiscalité différée s'établissant au 31.12.2015 à 1 990 K€ (1 803 K€ au 31.12.2014). Ce montant se décompose comme suit :

- 121 K€ au titre de différences temporaires
- 1 869 K€ au titre du report de déficit.

13. Autres activités

Les autres activités représentent l'activité courtage du Groupe et l'activité informatique du GIE GIGAM.

V. ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS INTRA-GROUPE

Sont éliminées les opérations intra-groupe suivantes :

- ◆ les comptes courants enregistrant notamment l'utilisation de biens et services communs
- ◆ les facturations de prestations réciproques entre le GAMEST, les cédantes et le GIE GIGAM
- ◆ les opérations de réassurance intra-groupe
- ◆ la participation au bénéfice.

VI. PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

Le Groupe GAMEST présente des comptes combinés en application de la réglementation qui prévoit que lorsque des entreprises d'assurance constituent un ensemble dont la cohésion ne résulte pas de lien en capital, l'une d'elles doit établir et publier les comptes combinés.

Une convention de combinaison a été signée le 26 avril 2006 entre le GAMEST et la Mutuelle de l'Est "La Bresse Assurances" et sa filiale la Bresse Courtage détenue à 99.5%, la Mutuelle Alsace Lorraine et la Mutuelle d'Assurance de la Ville de Colmar.

Le GIE Informatique GIGAM constitué entre les membres du GAMEST et en association parallèle avec d'autres Sociétés d'assurance mutuelle est intégré dans la combinaison des comptes. La convention régulière a été signée à cet effet le 15.11.2007.

A compter du 1^{er} janvier 2012, la **Société Mutuelle d'Assurances de Bourgogne** de DIJON a rejoint le Groupe. Elle est intégrée dans la combinaison des comptes.

La fusion avec transfert du portefeuille de Jurassurance et de la Mutuelle Alsace Lorraine a été confirmée par publication au Journal Officiel du 30 novembre 2012. La nouvelle entité se dénomme **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA**. La filiale de Jurassurance : **Jurassurance Courtage** a également été reprise lors de la fusion. Elle intègre la combinaison des comptes, la Mutuelle Alsace Lorraine Jura en étant l'associée unique.

La **SARL ESTASSUR Courtage** rejoint également le groupe à travers le rachat de parts par la Mutuelle Alsace Lorraine Jura à effet du 4 décembre 2012.

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura détient 59.33% du capital, le 41.67% représentant les intérêts minoritaires de la combinaison.

Pour rappel le résultat de la SARL ESTASSUR n'a pas été repris dans le résultat des comptes combinés au 31.12.12.

A compter du 1^{er} janvier 2015, la **BRESSANE**, la **Mutuelle d'Assurances de la Ville de Mulhouse** et la **Mutuelle d'Assurances de la Ville de Thann** ont rejoint le GAMEST. Elles sont de ce fait intégrées dans la combinaison des comptes.

Les annexes 2015 ainsi détaillées permettront de mesurer autant que faire se peut les variations 2014-2015 à périmètre constant.

VII. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué au cours de l'exercice.

VIII. PERSPECTIVES – AUTRES INFORMATIONS

Le périmètre de notre activité s'est étendu au travers l'intégration de 3 nouvelles mutuelles. De plus en plus le GAMEST doit pouvoir s'adapter aux différentes structures qui du fait de leur taille, de leur organisation et de leur spécificité, expriment des besoins différents.

Pour ce faire, nous devons poursuivre le renforcement de nos compétences afin de leur apporter l'aide technique, commerciale et le professionnalisme nécessaires à leur bon développement.

Nous poursuivrons également notre politique d'ouverture à d'autres Mutuelles afin de continuer à renforcer notre Union.

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTES COMBINÉS 2015

Chiffres en K€

BILAN

Immobilisations incorporelles :

Valeurs brutes

	31.12.2014	31.12.2014 Nouvelles entrantes	Acquisitions	Cessions	31.12.2015
Frais d'établissement					
Droits au bail	50			50	-
Logiciels	4 948	158	409	185	5 330
Autres actifs incorporels	27		5	10	22
Fond commercial	1 891			16	1 875
TOTAL	6 917	158	414	261	7 228

Placements immobiliers :

Valeurs brutes

	31.12.2014	31.12.2014 Nouvelles entrantes	Acquisitions	Cessions	31.12.2015
Constructions	5 531	4 054	146	596	9 135
Terrains	522	450		42	929
TOTAL	6 053	4 504	146	638	10 064

Actifs corporels d'exploitation :

	31.12.2014	31.12.2014 Nouvelles entrantes	Acquisitions	Cessions	31.12.2015
Mobilier/Matériel	1 016	266	39	169	1 151
Dépôts versés	4		2	1	5
Véhicules de transport		52			52
Immobilisations en cours					
Agencements	1 527	813	130	33	2 437
TOTAL	2 547	1 130	170	203	3 644

Amortissements :

	31.12.2014	31.12.2014 Nouvelles entrantes	Acquisitions	Reprises	31.12.2015
Immobilisations incorporelles	4 564	151	701	172	5 244
Actif immobilier	2 116	2 195	515	355	4 471
Immobilisations corporelles d'exploitation	1 627	1 027	150	184	2 620
TOTAL	8 307	3 373	1 366	711	12 335

Autres immobilisations et placements :
(BRUT)

	31.12.2014	31.12.2014 Nouvelles entrantes	Acquisitions	Cessions	31.12.2015
Placements immobiliers	1 833	57	26		1 916
Actions cotées	5 515	202	4 006	3 215	6 509
Obligations cotées	13 458	6 846	3 779	2 668	21 414
Autres valeurs					
Prêts	141	19	4	53	111
Actions / parts /OPCVM	16 932	1 852	11 617	6 197	24 203
Comptes à terme	3 219	3 212	28 701	25 870	9 261
Dépôts auprès des établis. De crédit	500		6 198	388	6 310
Placements dans les entreprises liées	2	1	48	3	49
Titres de participation	8	46	15	1	68
TOTAL	41 608	12 233	54 393	38 394	69 840
Provision pour dépréciation	241	579	45	25	839
NET	41 367	11 655	54 348	38 369	69 001

Placements avec estimation et valeur de réalisation

	Prix d'achat	correct.val. et prov. Dépreciat.	Valeur nette au bilan	Estimation et valeurs de réalis 31.12.15
Placements immobiliers	1 916		1 916	2 310
Actions cotées	6 509	315	6 194	6 436
Obligations cotées	21 414	507	20 908	21 814
Autres valeurs				
Prêts	111		111	111
Actions / parts /OPCVM	24 203	18	24 185	24 192
Comptes à terme	9 261		9 261	9 262
Dépôts auprès des établis. De crédit	6 310		6 310	6 310
Titres de participation	68		68	65
Placements dans entreprises liées	49		49	49
Terrains et constructions	10 064	4 471	5 594	12 589
TOTAL	79 905	5 310	74 595	83 138

Créances

	31.12.2014	31.12.2014 Nouvelles entrantes	Augm.	Dimin.	31.12.2015
Part dans PNA	1 844		782		2 626
Part dans les SAP	18 627	4 854	13 327		36 808
Part provision pour risques en cours	51		1 469		1 519
TOTAL	20 522	4 854	15 578		40 954

Capitaux propres part Groupe:

Rubrique	Fonds établis.	Réserve	Résultat	TOTAL
Fonds propres part groupe au 31 12 2014	16 429	-49	1 783	18 163
Adhésion des nouvelles Mutuelles	800	15 048		15 849
Affectation du résultat		1 722	- 1 783	-61
Résultat de l'exercice 2015			4 317	4 317
Droit d'adhésion	144	-2		142
Réaffectation fonds propres	736	-736		-
Remontée fonds GAMEST	4 005	- 4 005		-
Ristourne aux sociétaires		-100		-100
Fonds propres au 31.12.2015	22 114	11 879	4 317	38 309

Intérêts des minoritaires:

Rubrique	Fonds établis.	Réserve	Résultat	TOTAL
Fonds propres intérêts des minoritaires au 31 12 2014		204		204
Résultat de l'exercice 2015			-83	-83
Fonds propres au 31.12.2015		204	-83	121

Contributif capitaux propres (part GROUPE) :

	Fonds propres au 01/01	Adhésion nouvelles Mutuelles	Remontée fonds GAMEST	Reprise réserve réévaluation	Résultat distribué	Ristournes aux sociétaires	Droits d'adhésion	Résultat 2015	Fonds propres au 31/12
MDE	- 1 281						19	1 170	-92
MALJ	1 199			-1			98	889	2 184
MAVIC	1 787					-100		292	1 979
MAS	99						11	22	132
SMAB	563						5	260	828
MAVIM		7 145	- 1 620				3	982	6 510
MAVIT		982	-900				6	45	132
BRESSANE		7 721	- 1 485				2	484	6 721
GAMEST	17 111		4 005		3			807	21 926
BRESSE COURTAGE	208							3	211
JURA COURTAGE	102							8	110
EST ASSUR	-121				-60			-121	-302
GIGAM	-1 504				-3			-523	- 2 030
TOTAL	18 163	15 849		-1	-60	-100	142	4 317	38 309

Provisions techniques :

	31.12.2014	31.12.2014 Nouvelles entrantes	Augm.	Dimin.	31.12.2015
Provisions pour Sinistres à payer	48 673	10 696	25 643	11 819	73 194
Prévisions pour recours à encaisser	- 15 945	-565	-2 348	-1 393	-17 465
Provisions pour primes non acquises	7 700	1 958	7 115	7 815	8 959
Provisions pour risques en cours	112	188	1 851	188	1 963
Provisions pour frais de gestion sinistre	1 293	206	495	267	1 727
Provisions pour risques croissants			474		474
Provision pour égalisation	600	295	1 000	495	1 400
TOTAL	42 434	12 778	34 230	19 191	70 252

Etats des provisions pour risques et charges :

	31.12.2014	31.12.2014 Nouvelles entrantes	Augm.	Dimin.	31.12.2015
Provision pour indemnité de fin de carrière	150		78		228
Autres provisions	455	12	107	83	491
Provision Médailles du travail	92		4	1	95
TOTAL	697	12	188	83	814

Créances et dettes d'exploitation :

Créances

	31.12.2014	31.12.2014 Nouvelles entrantes	31.12.2015	jusqu'à un an	de un à cinq ans
Créances nées d'opérat. d'assurance directe	2 555	264	2 806	2 797	9
Créances nées d'opérat. de réassurance	1 167	1 562	359	359	
Etat, organis. Sécu. Soc.et collect.publiques	804	10	254	194	60
Personnel	11				
Débiteurs divers	222	682	217	202	15
TOTAL	4 759	2 518	3 638	3 553	85

Dettes

	31.12.2014	31.12.2014 Nouvelles entrantes	31.12.2015	jusqu'à un an	de un à cinq ans
Dettes nées d'opérations d'ass. Directes	3 554	28	1 908	1 908	
Dettes nées d'opérations de réassurance	3 177	2 279	6 356	6 336	20
Dépôts espèces		75			
Dettes envers les établissements de crédit	4 843		5 932	1 375	4 556
Personnel	416	108	610	610	
Etat, organismes Sécurité Sociale	1 562	286	2 278	2 278	
Sociétaires – Ristournes à répartir	89	0	111	111	
Autres emprunts et espèces locataires	30	2	37	33	3
Créditeurs divers	617	544	733	682	51
TOTAL	14 288	3 322	17 965	13 335	4 630

Compte de régularisation actif et passif :

Actif

	31.12.2014	31.12.2014 Nouvelles entrantes	Augm.	Dimin.	31.12.2015
Intérêts et loyers courus et non échus	-	288		288	-
Frais acquisition reportés	866	220	20	195	911
Prix de remb. A percevoir s/ val. mobilières					
Autres comptes	17	8	43	25	43
Prov. Fr. gestion sin. Ch. Cédantes					
Charges constatées d'avance	71		63	51	83
TOTAL	954	516	125	558	1 037

Passif

	31.12.2014	31.12.2014 Nouvelles entrantes	Augm.	Dimin.	31.12.2015
Amortiss. Des diff. sur les prix de rembours.		90		90	-
Autres comptes	8		1	3	5
Produits constatés d'avance	82			29	53
Commissions reçues d'avance du réass.	335		528	335	528
TOTAL	424	90	528	457	586

Au niveau des comptes combinés, les surcotes et décotes et les intérêts courus non échus sur placement ont depuis 2014 été reclassées dans les placements financiers correspondants.

COMPTE DE RÉSULTAT

Primes

Ventilation des primes acquises	2014	2014 pro forma	2015
Primes émises	48 816	64 171	65 221
Complément de primes	3 629	4 122	3 937
Variation des primes acquises non émises	-54	-54	14
Variation des primes à annuler	9	9	-17
Variation des primes non acquises	623	464	700
Variation des provisions pour risques en cours	812	823	-1 663
TOTAL des primes acquises	53 834	69 534	68 192

Depuis 2014, les compléments de prime ont été reclassés en primes et ne font donc plus partie des autres produits techniques.

Ventilation des primes cédées	2014	2015
Primes émises	-19 288	-30 191
Variation des primes acquises non émises		
Variation des primes à annuler		-7
Variation des primes non acquises	-238	782
Variation des provisions pour risques en cours	-327	1 469
TOTAL des primes cédées	- 19 855	-27 948

Cotisation par catégorie

	Dommag. corporels contrats individ.	Auto	Dommages aux biens		Cat. Nat.	R.C. Générale	P.J. Assist. P.P. Diverses	TOTAL GENERAL
			Part.	Prof. et Agric.				
Primes et Access. émis	4 164	9 107	32 011	6 849	3 542	1 797	13 668	71 139
Primes à émettre nettes d'annulation Clôture	-1	-2	-7	-2	-1		-3	-16
- Primes à émettre nettes Ouverture								
Sous-total (primes nettes)	4 163	39 105	32 004	6 848	3 541	1 797	13 665	71 123
Prov. Primes non acquises Clôture avec PREC	87	1 396	5 110	656	519	207	2 946	10 922
Prov. Primes non acquises ouverture	124	141	3 010	814	390	36	3 296	7 812
Primes acquises	4 201	7 849	29 905	7 006	3 411	1 626	14 015	68 013

Autres produits techniques

Autres produits techniques	2014	2014 pro forma	2015
Autres produits techniques	1 455	1 519	1 357
Autres produits techniques nets	1 455	1 519	1 357

Sinistres

Charges des sinistres brutes	2014	2014 pro forma	2015
Prestations et frais payés	36 633	44 251	35 140
Charges des provisions pour sinistres	547	2 441	16 125
Autres charges de gestion	2 828	3 272	3 733
Total des sinistres bruts	40 008	49 965	54 999

Charges sinistres cédées	2014	2015
Prestations et frais payés	12 006	12 327
Charges des provisions pour sinistres	2 891	16 148
Total des sinistres cédés	14 897	28 475

Charges de gestion

	2014	2014 pro forma	2015
Frais de sinistres	2 828	3 272	3 733
Frais d'acquisition	6 199	7 146	8 073
Frais d'administration	4 862	5 583	5 946
Autres charges techniques	1 966	2 622	2 726
Dotation provision d'égalisation et risques croissants	200	200	979
TOTAL	16 054	18 822	21 457

Ventilation des produits et charges de placements :

	2014	2014 pro forma	2015
Produits			
Revenus des placements	1 749	2 882	2 366
Profits de réévaluation	1	1	1
Profits de réalisation :			
– sur valeur mobilière	598	699	418
– sur immeuble			759
Intérêts bancaires et Prêts	11	11	17
Reprise provision dépréciation placements	279	279	60
Autres produits de placements			
Produits diff. remboursement à percevoir	4	4	2
	2 643	3 877	3 623
Charges			
Intérêts sur emprunts	61		92
Frais externes gestion sur immeubles et titres	236		64
Frais internes de gestion sur placements	79		142
Dotation provision pour charges			
Dotation provision dépréciation durable	26		76
Perte sur cession valeurs mobilières	191		13
Amortissement des différences de prix de remboursement.	61		162
Amortissement. Imm. dotation prov. dépréciation placements	60		248
TOTAL	714	1 380	797

Produits et charges exceptionnels

	2014	2015
Produits		
Profits cessions éléments d'actifs	55	18
Cession droit d'exploitation de portefeuille	24	
Profits exceptionnels divers	187	422
TOTAL	267	440
Charges		
Pertes ex. antérieurs (créances)		
VNC des actifs cédés	53	300
Achat portefeuille agent/courtiers	85	
Dotation prov exceptionnelle pour litiges	60	331
Charges exceptionnelles diverses	40	
TOTAL	238	630

Ventilation des charges de personnel

Nature	2014	2014 pro forma	2015
Salaires bruts	2 655	3 452	3 450
Charges sociales	1 141	1 532	1 538
Taxes sur salaires	292	380	368
TOTAL	4 088	5 364	5 357

Commissions d'assurance directe

	2014	2015
Commissions	8 131	10 413

Preuve d'impôts

	2015
Résultat net de la combinaison avant impôts :	5 357
Taux d'impôt : 33,33 %	
Charge théorique d'impôt :	1 786
Différences permanentes	-739
Différences temporaires	6
Différentiels de taux d'imposition	- 42
Différentiels sur retraitement de consolidation	112
Charge effective d'impôt	1 124

Effectif au 31 décembre	2014	2014 pro forma	2015
Cadres	23	30	29
Mandataires sociaux			
Employés	37	54	60
TOTAL effectif	60	84	89

Autres activités	2014	2015
Produits	1 056	1 070
Charges	1 628	1 775

Contrôle des comptes

Le montant total des honoraires facturés au titre de l'exercice 2015 s'est élevé à **249 680 €**.

Cette charge est scindée entre, d'une part, le contrôle légal des comptes du GAMEST réalisé par les Commissaires aux Comptes dans le cadre de leurs mandats pour 153 969 € et, d'autre part, les autres prestations afférentes à Solvency 2 ainsi que des honoraires d'avocats et de consultants pour 95 711 €.

En application des dispositions de l'article R 322-55-5 du Code des Assurances relatif à l'administration des sociétés d'assurance mutuelle, sont mentionnés comme suit les autres mandats exercés par les dirigeants du GAMEST :

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Me Philippe EISER**, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse" Assurances,
Administrateur de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA
- Me Dominique GRUNENWALD**, Administrateur de la MAVIC
Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse" Assurances,
Administrateur de la CMDP BARTHOLDI,
Président d'Honneur et membre de droit du Conseil d'Administration de l'UNPI, Membre du CESA
- M. Gérard HENRIOT**, Président de LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE DE BOURGOGNE
Administrateur de l'Association "Evasion Tonique",
Membre du Comité d'Audit du GAMEST
- Mme Anne RUETSCH**, Pas d'autre mandat,
- M. Benoît STURNY**, Président de BSI Conseil,
Président du GIE GIGAM
Vice-Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA
Président de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse" Assurances
Administrateur de la MAVIC
- M. Claude WITZ**, Administrateur de SLE,
Administrateur de la Société PREMIUM AUTOMOBILE,
Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA.
Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse" Assurances,
Président du Comité d'Audit du GAMEST
- M. Jean-Pierre SAINT-SULPICE**, Président de La Bressane
- M. Pierre BERGANTZ**, Vice-Président de la MAVIM
Membre du Comité Exécutif de la MAVIM
Membre du Comité d'Audit du GAMEST
- M. Georges FREYBURGER**, Président de la MAVIT
Administrateur de l'Association Adèle Glaubitz



Siège social : 6 bd de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex – Tél. 03 89 35 49 49 Fax 03 89 35 49 50

www.gamest.fr